



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9423^e séance

Mardi 26 septembre 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Hoxha	(Albanie)
<i>Membres :</i>	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Gabon	M ^{me} Bongo
	Ghana	M. Osei-Mensah
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M ^{me} Frazier
	Mozambique	M. Afonso
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2023/678)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2023/678)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Inde, de la République islamique d'Iran et du Pakistan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; M^{me} Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; et M^{me} Karima Bennouna, représentante de la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/678, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Otunbayeva.

M^{me} Otunbayeva (*parle en anglais*) : Lorsque l'ancien Secrétaire général Kofi Annan a reçu le prix Nobel de la paix en décembre 2001, il a commencé son discours par les mots suivants : « Aujourd'hui, en Afghanistan, une fille va naître ». Qu'est-elle devenue ? Est-elle une étudiante contrainte à l'exil pour poursuivre ses études ? Est-elle une professionnelle qualifiée qui, il y a quelques mois, avait une carrière et qui se retrouve aujourd'hui confinée chez elle ? Ou bien est-elle comme la jeune femme qu'une équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a rencontrée récemment dans le sud-ouest de l'Afghanistan : la fille d'une veuve, une fille que le conflit a empêchée d'aller à l'école et dont la principale préoccupation quotidienne est de trouver suffisamment d'eau pour sa famille ? Ces brefs exemples décrivent les dilemmes et les complexités de l'Afghanistan d'aujourd'hui. Il n'y a pas de réponses faciles.

Les communautés afghanes, pour reprendre le dernier exemple, sont ravagées par les séquelles de trois années de sécheresse. Dans un pays où près de 80 % de la population dépend de l'agriculture, les changements climatiques et le manque d'eau ont des effets dévastateurs sur la vie des gens. Les Afghans vivant dans les régions souffrant du manque d'eau disent que sans eau, tout le reste est secondaire. Un gouverneur de province de facto a évoqué ce qu'il a appelé la « migration inversée », caractérisée par la migration de familles qui ont tout sauf de l'eau vers des régions où elles n'ont rien d'autre que de l'eau.

En ce qui concerne les droits humains, depuis mon dernier exposé (voir S/PV.9354), la MANUA a publié trois rapports sur la question : le premier, sur les conséquences des engins explosifs improvisés sur les civils ; le deuxième, sur les violations par les autorités de facto de l'amnistie déclarée concernant les anciens fonctionnaires et les anciens membres des forces armées ; et le troisième, sur le traitement des détenus. Ces rapports font état de violations des droits humains commises par les autorités de facto, en violation du droit international. Dans de nombreux cas, il s'agit de violations des directives du chef des Taliban lui-même, par exemple en ce qui concerne l'interdiction de la torture et des mauvais traitements. Ces violations suscitent la peur et la méfiance, ce qui sape les prétentions des autorités de facto à la légitimité nationale. Je remercie les autorités de facto, par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères de facto, de la coopération dont elles ont fait montre en apportant des réponses à nos rapports avant leur publication. Leurs réponses écrites figurent en annexe de chacun de ces rapports.

Les efforts déployés par la MANUA sur la question des droits humains sont axés sur la collaboration avec les autorités de facto et sur les moyens de les aider à mettre en place un système de gouvernance inclusif et réactif, y compris des services de police, qui respectent les normes et les règles en matière de droits humains. Il est temps d'appuyer le renforcement de la collaboration avec les composantes pertinentes des autorités de facto par des moyens appropriés afin de mieux les informer et d'améliorer la conformité des mesures d'application de la loi avec les normes internationales.

À cet égard, nous nous félicitons de la récente visite d'un groupe d'éminents érudits islamiques des États membres de l'Organisation de la coopération islamique. Cette délégation d'oulémas a mis l'accent sur l'éducation des filles, sur les droits des femmes et sur la nécessité d'une gouvernance inclusive, soulignant que ces questions faisaient partie intégrante de la gouvernance

islamique dans le monde entier. Nous appelons de nos vœux la poursuite de ces visites. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue vital entre les autorités de facto et la communauté internationale, avec l'aide du monde islamique comme médiateur.

Au niveau infranational, la MANUA a recensé de nombreux cas de consultations entre les autorités de facto et les populations locales. Ces consultations se font à la fois par le biais d'institutions et de manière ad hoc. Très récemment, des conseils d'oulémas composés de religieux et d'anciens des tribus ont été créés dans les 34 provinces de l'Afghanistan. Ces conseils sont censés établir les responsabilités et entendre les griefs locaux, mais ils sont directement aux ordres du chef des Taliban. Il est trop tôt pour juger ces institutions et déterminer s'il s'agit d'instruments de responsabilisation et de consultation ou d'instruments de contrôle. Nous constatons avec préoccupation que le Conseil provincial des oulémas, récemment créé pour les provinces majoritairement chiites de Bamiyan et de Deykondi, ne compte aucun membre chiite.

À la fin du mois, une réunion organisée dans le cadre du processus de Moscou se tiendra à Kazan, en Russie, pour examiner la question de l'inclusion au sein du Gouvernement. Les autorités de facto enverront une délégation emmenée par le Premier Ministre de facto. Bien qu'elles affirment que leurs institutions sont inclusives, l'écart semble se creuser avec la population, en termes de légitimité. Le manque de certitude concernant les droits, l'application du principe de responsabilité, la représentation et le recours à la justice reste un obstacle de taille à la légitimité sur le plan national. Or, il ne peut y avoir de légitimité internationale sans légitimité nationale.

Dans un registre plus encourageant, il apparaît de plus en plus clairement que les autorités de facto ont sensiblement réduit la culture du pavot en Afghanistan. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en rendra compte de façon plus détaillée en octobre. Cette décision bénéfique pour le monde a des répercussions sur la subsistance de milliers d'agriculteurs afghans. À Kaboul, la MANUA a mis en place un groupe de travail constitué de pays qui coordonnent leurs efforts pour apporter une aide adaptée à ces agriculteurs ainsi qu'aux millions d'Afghans qui sont devenus dépendants à cause de l'appétit pour ces drogues dans des pays lointains. Les donateurs pour l'Afghanistan se réunissent aujourd'hui à Istanbul. Nous réitérerons notre appel à fournir une assistance accrue à ces communautés.

En attendant, nous nous inquiétons vivement du déficit de financement de l'action humanitaire. Il y a une

semaine, le Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan avait reçu 872 millions de dollars, ce qui représente environ 28 % des 3,2 milliards de dollars requis. Nombre de programmes ont déjà fermé faute de fonds suffisants, alors que l'hiver approche à grands pas et que les vies ne tiennent plus qu'à un fil. Cela signifie que 15,2 millions d'Afghans qui souffrent actuellement d'insécurité alimentaire aiguë pourraient basculer dans la famine au cours des prochains mois. J'exhorte les donateurs à répondre à notre appel humanitaire aussi généreusement que possible avant l'arrivée de l'hiver.

Il faut également des moyens plus durables et d'un meilleur rapport coût-efficacité pour dispenser les secours. Nous demandons instamment aux donateurs d'envisager le financement d'une aide destinée à répondre aux besoins de base de la population, conformément au Cadre stratégique des Nations Unies pour l'Afghanistan, en vue de préserver les services essentiels, de renforcer les moyens de subsistance et de promouvoir la résilience locale au profit des plus vulnérables, y compris les femmes, les déplacés et les rapatriés.

Depuis 2022, le Conseil a chargé la MANUA de mettre en œuvre une stratégie de dialogue qui vise à modérer les politiques des autorités de facto et à rapprocher l'Afghanistan des normes internationales. Sur le terrain, les autorités de facto avec lesquelles nous sommes en contact permanent se montrent ouvertes à poursuivre ce dialogue, même s'il demeure entre nous un profond désaccord, que nous exprimons lors de réunions, sur des questions comme les droits des femmes et des filles et la nécessité d'une gouvernance plus inclusive. Toutefois, je suis de plus en plus préoccupée par ce qui ne peut être décrit que comme une absence de progrès véritable dans nos discussions. Si nous n'avançons pas, nous ne serons pas en mesure de répondre aux préoccupations de la communauté internationale, ni à celles du Gouvernement de facto, et surtout pas à tous les besoins importants de la population afghane.

Il est de notoriété publique que notre stratégie de dialogue est considérablement mise à mal par la cinquantaine de décrets que les Taliban ont pris dans le but d'éliminer les femmes de la vie publique et de l'enseignement. Les deux intervenantes qui s'exprimeront après moi, M^{me} Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, et M^{me} Karima Bennouna, décriront de façon beaucoup plus détaillée les effets dévastateurs de ces édits sur la vie des femmes en Afghanistan.

En collaboration avec ONU-Femmes et l'Organisation internationale pour les migrations, la MANUA vient

de publier son quatrième rapport trimestriel sur la situation des Afghanes, qui se fonde sur plus de 500 entretiens. Entre autres constatations, il est à noter que 46 % des femmes estiment que les Taliban ne devraient en aucun cas être reconnus. Cela sape encore un peu plus la crédibilité des autorités de facto lorsqu'elles prétendent jouir de la légitimité sur le plan intérieur.

Les politiques qui œuvrent à l'exclusion des femmes sont inacceptables pour la communauté internationale. Nous en sommes tous conscients, moi la première, en tant que femme de la région, qui doit m'occuper chaque jour des effets persistants de l'interdiction qui frappe les Afghanes, notamment celles qui n'ont plus le droit de travailler dans nos locaux. Néanmoins, la question est de savoir s'il faut poursuivre le dialogue avec les autorités de facto en dépit de ces politiques, ou s'il faut y mettre un terme à cause d'elles. La MANUA estime que nous devons maintenir les échanges et continuer de dialoguer. Dialoguer n'est pas reconnaître. Échanger ne veut pas dire accepter ces politiques. Au contraire, le dialogue et l'échange sont la manière dont nous tentons de faire évoluer ces politiques.

L'objectif de notre dialogue reste de promouvoir des pratiques de gouvernance qui soient conformes aux normes internationales et reflètent dans le même temps l'héritage culturel et religieux de l'Afghanistan. Il serait préférable que la discussion soit plus structurée et pragmatique, tout en demeurant fondée sur des principes. Une stratégie de dialogue remodelée doit d'abord reconnaître que les autorités de facto ont la responsabilité du bien-être du peuple afghan à tous points de vue mais en particulier s'agissant des femmes. Une stratégie de dialogue remodelée doit aussi répondre aux préoccupations de longue date des autorités de facto. Elle doit également prévoir un dialogue intra-afghan semblable à celui qui a été interrompu lorsque les Taliban ont pris le pouvoir des en août 2021. Un tel dialogue demande par ailleurs une position plus coordonnée de la communauté internationale. Nous attendons avec intérêt le rapport du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour l'Afghanistan et ses observations à ce sujet et sur d'autres questions.

La méfiance qui règne dans tous les camps fait gravement barrage à l'établissement de la confiance, mais les portes du dialogue sont encore ouvertes. L'Afghanistan est en conflit depuis près d'un demi-siècle. Le moment présent, malgré les problèmes, est porteur d'une occasion à saisir. Nous devons veiller à ce que les portes du dialogue ne se referment pas. Après tout, aujourd'hui, des centaines de filles naissent en Afghanistan. Elles ne devraient pas

naître dans la pauvreté, l'exclusion, la discrimination et la désespérance. Elles devraient pouvoir contribuer au plein potentiel d'un Afghanistan pacifique qui ne soit pas isolé de la communauté mondiale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Otunbayeva de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Bahous.

M^{me} Bahous (*parle en anglais*) : Depuis la prise de Kaboul par les Taliban il y a plus de deux ans, le Conseil de sécurité a adopté plusieurs résolutions condamnant les nombreuses formes de répression exercées contre les femmes et les filles en Afghanistan. Il a en outre recueilli les témoignages directs de 13 Afghanes, dont la plupart se sont exprimées depuis l'exil, où trop d'entre elles sont contraintes de se trouver. Le message qu'elles ont adressé au Conseil sur ce que veulent les Afghanes, où qu'elles soient, est le même que celui que veulent les femmes partout dans le monde : le droit de vivre librement et sur un pied d'égalité avec les hommes, dans la dignité et le respect.

Au cours de l'année écoulée, ONU-Femmes a collaboré avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et l'Organisation internationale pour les migrations afin de consulter régulièrement les Afghanes à l'intérieur du pays et d'essayer de placer les femmes au cœur du processus de prise de décision internationale, comme l'exige le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Au cours du trimestre écoulé, les femmes nous ont dit une fois de plus que l'accès à l'éducation restait leur principale priorité. Plus de quatre jeunes femmes et filles sur cinq en âge d'étudier ne sont pas scolarisées. On ne saurait sous-estimer les répercussions que cela aura tout au long de leur vie, non seulement pour les femmes et les filles qui ne vont pas à l'école, mais aussi pour leurs familles et leurs communautés.

Si bon nombre des demandes des femmes vivant en Afghanistan sont restées les mêmes, il y a trois changements marqués qui requièrent une attention urgente.

Premièrement, l'influence des femmes sur la prise de décision s'est considérablement réduite, et pas seulement aux niveaux national et provincial. Au niveau de leur communauté, de leur famille élargie et de leur foyer, les femmes voient leurs espaces de décision et leur autorité sévèrement restreints, l'espace de prise de décision au sein du foyer s'amenuisant le plus. Cette situation est due à l'augmentation de la pauvreté, à la diminution de la contribution financière des femmes, à l'imposition par les Taliban de normes hyperpatriarcales en matière de genre

et à l'isolement croissant des femmes. Lors de nos consultations, seules 22 % des femmes ont déclaré rencontrer des femmes en dehors de leur famille immédiate au moins une fois par semaine, et la majorité d'entre elles ont fait état de relations dégradées avec d'autres membres de leur famille et de leur communauté. Cela met en péril la santé mentale des femmes et accroît le risque de violence fondée sur le genre.

Deuxièmement, les femmes nous disent qu'en plus d'être confrontées à une liste de plus en plus longue de restrictions dans leur vie, ces restrictions sont appliquées plus fréquemment et plus sévèrement, y compris par les membres masculins de leur famille, car les Taliban les rendent responsables de l'application de leurs décrets. Le maintien de ces restrictions contribue notamment à une augmentation des mariages d'enfants et du travail des enfants.

Troisièmement, alors qu'il y a un an, l'amélioration de la sûreté et de la sécurité, en particulier pour les femmes qui travaillent, était la deuxième priorité la plus urgente, elle est aujourd'hui remplacée par les problèmes de santé mentale. Alors que le pourcentage de femmes occupant un emploi continue de baisser, 90 % des jeunes femmes interrogées font état d'une santé mentale mauvaise ou très mauvaise, et le suicide et les idées suicidaires sont omniprésents. Elles nous disent qu'elles sont des prisonnières vivant dans le noir, confinées chez elles, sans espoir ni avenir. Comme l'a déclaré la Représentante spéciale Otunbayeva, ces femmes nous disent que leur exclusion de la vie publique s'apparente à une peur permanente d'une mort violente.

Les femmes en Afghanistan continuent d'exiger de la communauté internationale qu'elle leur offre des espaces leur permettant de s'adresser directement aux autorités de facto, que les acteurs internationaux ne rencontrent pas les Taliban sans la présence de femmes dans leurs propres délégations et que les acteurs internationaux continuent d'utiliser tous les moyens à leur disposition pour faire pression en faveur du changement, y compris l'application de sanctions, sans exception pour les déplacements, et la question de la non-reconnaissance. Quarante-six pour cent des femmes interrogées considèrent que la reconnaissance ne doit en aucun cas avoir lieu, tandis que 50 % estiment qu'elle ne doit être accordée que lorsque les Taliban auront mis fin aux violations des droits liés à l'éducation, à l'emploi et à la participation des femmes à un gouvernement inclusif.

La dernière fois que le Conseil de sécurité s'est réuni pour discuter de l'Afghanistan (voir S/PV.9354), il a

été signalé que plus de 50 décrets restreignaient les droits des femmes. D'autres ont été ajoutés depuis. Le nombre de familles vivant dans la pauvreté a presque doublé en deux ans. Plus de deux tiers des habitants de l'Afghanistan ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre. Vingt millions de personnes, dont une majorité de femmes et de filles, souffrent d'une faim aiguë, et le prix du panier alimentaire a grimpé. L'endettement des ménages a été multiplié par six.

Les attaques des Taliban contre les droits des femmes exacerbent la situation, en privant les femmes d'emplois et de possibilités de générer des revenus, ainsi que de l'éducation dont elles ont besoin pour participer à l'avenir de l'Afghanistan. On estime que l'emploi des femmes a chuté de 25 % depuis la prise du pouvoir par les Taliban, contre 7 % pour les hommes, et ces estimations sont antérieures aux nombreuses interdictions promulguées depuis la fin de l'année 2022, qui ont empêché des dizaines de milliers de femmes de travailler dans des organisations non gouvernementales et à l'ONU, et à la perte attendue de plus de 60 000 emplois qui résultera de la fermeture des instituts de beauté. Ces décrets coûtent à l'Afghanistan près d'1 milliard de dollars par an, une somme qui ne fera qu'augmenter.

Nous devons tracer ensemble la voie à suivre, guidés par les voix des femmes et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous avons trop souvent fait fi de ces voix par le passé. Les Afghanes ont été exclues de 80 % des négociations de paix entre 2005 et 2020. Les négociations menées dans le cadre de l'accord conclu à Doha en 2020 ont exclu les Afghanes et ne contenaient pas une seule référence aux droits des femmes ni une seule mesure de sauvegarde de ces droits. Ces échecs ont contribué à nous amener là où nous en sommes aujourd'hui. Le passé regorge d'exemples où les femmes ont été négligées ou laissées de côté, et le présent en subit les conséquences à foison. L'avenir doit par conséquent être axé sur l'écoute, l'investissement et le soutien aux femmes, ainsi que sur leur inclusion.

Les femmes en Afghanistan amèneront les changements dont elles ont besoin. Elles trouveront des moyens de s'exprimer, de s'éduquer, de générer des revenus et d'aider les autres. Elles l'ont déjà fait par le passé, et elles le feront de nouveau. Notre travail consiste à les écouter et à les appuyer, notamment en trouvant des espaces où elles peuvent rencontrer les autorités de facto, en les faisant participer à nos délégations lorsque nous rencontrons les autorités de facto, et en utilisant tous les outils dont nous disposons pour les faire sortir de l'obscurité.

Il s'agit également de soutenir financièrement des organisations dirigées par des Afghanes et des entreprises gérées par des femmes et qui leur viennent en aide. Soixante-dix-sept pour cent des organisations de femmes n'ont pas reçu de financement en 2022. Nous ne pouvons pas accepter cela. Tout comme les Afghanes font preuve de courage et de créativité en ouvrant des écoles clandestines et en faisant porter aux filles des vêtements de garçons pour accéder à l'éducation, les donateurs peuvent eux aussi trouver des moyens innovants de venir en aide aux femmes et aux filles, notamment au moyen de plateformes en ligne, de la radio, d'une aide pécuniaire, de bourses d'études et de voies de migration sûres.

Je terminerai par trois recommandations au Conseil.

Premièrement, nous recommandons que le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) tienne une réunion spéciale sur le rôle qu'il peut jouer dans la lutte contre les violations des droits des femmes en Afghanistan, notamment en s'entretenant directement avec les Afghanes et les experts en matière de droits des femmes, en mettant à jour les critères d'inscription sur la Liste et en utilisant tous les outils à sa disposition.

Deuxièmement, nous devons réfléchir aux messages que nous envoyons lorsque nous présentons la situation en Afghanistan comme étant purement ou exclusivement une crise humanitaire, car ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une crise économique, d'une crise de la santé mentale, d'une crise de développement et de bien d'autres choses encore. Le fil conducteur de ces différentes facettes, c'est la crise sous-jacente des droits des femmes. C'est sous cet angle que nous devons comprendre ce qui se passe et ce que nous devons faire.

Troisièmement, nous demandons au Conseil d'appuyer sans réserve la mise en place d'un processus intergouvernemental visant à codifier explicitement l'apartheid sexiste dans le droit international. Les outils dont dispose la communauté internationale n'ont pas été créés pour répondre à l'oppression sexiste massive organisée par l'État. Cette attaque systématique et planifiée contre les droits des femmes est un élément fondamental de la vision de l'État et de la société des Taliban, et elle doit être nommée, définie et proscrite dans les normes mondiales afin que nous puissions y répondre de manière appropriée.

Cette année, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, les membres ont invité une courageuse militante afghane, Zubaida Akbar, à participer à leurs délibérations (voir S/PV.9277). Elle a dit au Conseil ce que les Afghanes m'ont dit lorsque j'étais en mission en

Afghanistan en janvier, et ce que les Afghanes que j'ai rencontrées ici à l'Assemblée générale m'ont répété tout au long de mes échanges de la semaine dernière : si les membres ne défendent pas les droits des femmes ici, ils n'ont aucune crédibilité pour le faire ailleurs. Zubaida Akbar avait raison. Le monde observe ce qui se passe. Dans certains endroits, il observe pour condamner, mais dans d'autres, il observe pour imiter, car d'autres pays et parties à un conflit cherchent à reproduire les violations que les Taliban infligent aux femmes. Le système multilatéral est mis à l'épreuve. Nous ne devons pas être pris en défaut.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Bahous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Bennoune.

M^{me} Bennoune (*parle en anglais*) : Je remercie les membres de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité.

Je m'appelle Karima Bennoune. Je suis une experte juridique internationale et je travaille avec des défenseuses des droits humains afghanes depuis près de 30 ans. Le Conseil a entendu nombre d'entre elles parler de l'énorme préjudice que les femmes subissent sous le régime des Taliban. Aujourd'hui, je me concentrerai sur la réponse que le Conseil de sécurité et la communauté internationale devraient y apporter.

Comme les membres le savent, depuis août 2021, les Taliban ont adopté au moins 65 décrets par lesquels ils ont privé les Afghanes de la plupart de leurs droits fondamentaux. Ils détiennent arbitrairement et torturent les défenseuses des droits humains qui résistent courageusement à ces restrictions qui relèvent de l'apartheid. Leur règne est l'antithèse de la Charte des Nations Unies et constitue une menace pour la paix et la sécurité. L'augmentation, récemment signalée, du nombre de suicides chez les femmes en est une conséquence horrible mais prévisible. Jour après jour, des femmes, partout en Afghanistan, me parlent des effets dévastateurs du régime taliban. Une Ouzbèke de Takhar, qui travaillait auparavant au sein de la société civile, a indiqué qu'elle avait récemment tenté de se suicider. « Je crains qu'ils ne finissent par interdire aux femmes de respirer à moins d'avoir l'autorisation d'un homme », a-t-elle expliqué. Une Hazara a expliqué qu'elle vivait sous la menace constante d'atrocités ciblées et généralisées perpétrées par les Taliban contre sa communauté. À Kaboul, une manifestante a déclaré : « Ce que nous vivons chaque jour, c'est une mort

à petit feu. Voilà ce que l'on ressent lorsqu'on vit sous l'apartheid sexiste ».

De nombreuses Afghanes me disent également à quel point elles sont préoccupées par les tentatives de plus en plus nombreuses de certains acteurs internationaux de légitimer les Taliban malgré leurs politiques répressives. En conséquence, certaines défenseuses des droits humains afghanes ont récemment entamé une grève de la faim, exigeant de la communauté internationale qu'elle reconnaisse que l'apartheid sexiste est en vigueur dans leur pays. Bien trop souvent, la communauté internationale affirme qu'elle lutte contre l'extrémisme, mais n'appuie pas les personnes qui s'y opposent pacifiquement en première ligne. Le Conseil a appelé à plusieurs reprises les Taliban à mettre fin à leurs graves exactions. Mais il doit faire davantage pour les amener à répondre de la destruction des droits des femmes à laquelle ils se livrent.

Je suis ici aujourd'hui pour demander au Conseil de montrer clairement, par des actes, que la communauté internationale ne tolérera pas le régime d'apartheid sexiste imposé par les Taliban. En juin, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ont appelé la communauté internationale à intensifier les condamnations et les actions en justice au niveau international pour mettre fin à l'apartheid sexiste, qu'ils décrivent comme un système institutionnalisé de discrimination, de ségrégation, d'humiliation et d'exclusion à l'égard des femmes et des filles. Le Secrétaire général, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes et les représentants de pays issus de nombreuses régions, y compris les membres du Conseil, ont également qualifié, à juste titre, cette situation d'apartheid sexiste. Au Conseil des droits de l'homme, l'Afrique du Sud a non seulement reconnu que le régime taliban pratiquait l'apartheid sexiste, mais elle a également demandé que la communauté internationale réagisse de la même manière qu'elle l'a fait pour mettre fin à l'apartheid racial.

Je suis ici aujourd'hui pour demander à la communauté internationale de prêter attention à ces paroles, de ne pas se contenter de condamner cet exemple d'oppression systématique des femmes, le pire au monde, et de prendre des mesures urgentes pour y mettre un terme. Les tentatives qui ont été faites depuis le retour au pouvoir des Taliban ont échoué. À l'instar de nombreuses défenseuses des droits humains afghanes, je pense que l'approche de l'apartheid sexiste est l'une des options les plus prometteuses pour aller de l'avant de manière plus

efficace. Elle peut être poursuivie à la fois en interprétant la législation actuelle sur l'apartheid sous l'angle du genre et en codifiant, à terme, l'apartheid sexiste dans le droit international.

En décembre 2022, après avoir mené des consultations avec diverses défenseuses des droits humains afghanes, j'ai publié une étude intitulée « L'obligation internationale de lutter contre l'apartheid sexiste en Afghanistan ». Quelles sont donc les conséquences de cette approche ? Adaptée du droit international sur l'apartheid racial, l'approche de l'apartheid sexiste insiste sur le fait que la discrimination a été érigée en système de gouvernance à part entière, de sorte que la discrimination est l'objectif poursuivi par les politiques publiques. Il est possible de l'appréhender avec précision en adaptant la définition du crime d'apartheid telle qu'elle figure dans le Statut de Rome et en y ajoutant simplement la notion de « genre ». En d'autres termes, il s'agit d'actes inhumains commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un genre sur tout autre genre et dans l'intention de maintenir ce régime.

Les Taliban ne se contentent pas de ne pas respecter les droits des femmes : l'oppression des femmes est au cœur de leur système de gouvernance et fait partie intégrante de leur philosophie. Cette approche de l'apartheid reconnaît que l'approche ordinaire en matière de droits humains, qui fait de l'État l'acteur central chargé de faire respecter ces droits, ne peut fonctionner. Un changement positif ne sera possible que moyennant une réponse internationale cohérente et fondée sur des principes, sous l'égide du Conseil, en vertu de ses 10 résolutions sur les femmes et la paix et la sécurité, et avec l'appui d'États de toutes les régions.

Les concepts essentiels de l'apartheid sexiste et de la persécution fondée sur le genre sont distincts et complémentaires. Tous deux sont nécessaires pour amener les Taliban à répondre de leurs actes. L'apartheid sexiste est le cadre institutionnalisé dans lequel s'inscrit la persécution fondée sur le genre en Afghanistan. Le Procureur de la Cour pénale internationale enquête sur la situation et pourrait engager des poursuites contre certains auteurs présumés de crimes internationaux, ce qui constituerait une avancée importante. Cependant, la responsabilité individuelle, bien qu'essentielle, n'est pas suffisante pour faire face à l'ampleur de la crise. L'une des forces de l'approche de l'apartheid est qu'elle ne met pas seulement en cause les auteurs de l'apartheid, mais, comme dans le cas de l'apartheid racial en Afrique du Sud, elle suppose

qu'aucun État Membre ne peut être complice des actes illégaux des Taliban ou les banaliser, et que les États doivent prendre des mesures efficaces pour mettre un terme à cette situation. Par conséquent, il ressort clairement de cette approche que les Taliban ne peuvent bénéficier d'aucune reconnaissance et qu'ils n'ont certainement pas leur place à l'ONU, du moins tant que leur régime d'apartheid sexiste persistera.

L'objectif n'est pas d'isoler l'Afghanistan ou de le priver de l'aide humanitaire dont il a désespérément besoin. La fourniture d'une aide fondée sur des principes et non discriminatoire est une question de vie ou de mort. Toutefois, l'action humanitaire et la protection des droits humains se renforcent mutuellement, et ce, à juste titre. Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui réaffirme le principe de l'égalité de droits entre les hommes et les femmes inscrit dans la Charte. Les Afghanes comptent parmi les défenseuses les plus courageuses de ce principe fondamental et elles méritent le soutien le plus ferme du Conseil. C'est pourquoi je recommande tout d'abord au Conseil de sécurité et aux autres organes compétents de l'ONU d'envisager d'adopter des résolutions dans lesquelles le traitement infligé aux Afghanes par les Taliban serait qualifié à la fois de persécution fondée sur le genre et d'apartheid sexiste institutionnalisé. Ces résolutions devraient exiger des États et de l'ONU qu'ils prennent des mesures concrètes pour mettre un terme à ces graves violations du droit international.

Deuxièmement, le traité sur les crimes contre l'humanité, qui a été proposé et qui est actuellement à l'examen, offre une occasion importante de renforcer le droit international en la matière. Les membres du Conseil et les autres États doivent veiller à ce que ce traité tienne compte des questions de genre et comporte une référence à l'apartheid sexiste.

Troisièmement, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dont le rôle est essentiel, doit pleinement mettre en œuvre tous les aspects de son mandat touchant aux droits des femmes. En outre, dans le cadre de l'évaluation indépendante à venir et de sa mise en œuvre, la priorité doit être accordée à la protection des droits des femmes et à la participation effective des Afghanes.

Comme me l'a dit un jour une défenseuse des droits humains afghane, l'optimisme est la clef de la survie. Les vaillantes Afghanes qui continuent de protester n'abandonneront pas, et elles risquent leur vie pour concrétiser la promesse d'égalité inscrite dans la Charte. Le Conseil

de sécurité doit faire preuve d'autant de courage et d'engagement qu'elles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Bennoune de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale Otunbayeva et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Sima Sami Bahous, d'avoir fait le point sur la situation. Je remercie également M^{me} Karima Bennoune de ses observations.

Plus de deux années se sont écoulées depuis la prise de pouvoir par les Taliban en août 2021. Il est vraiment regrettable que je doive répéter dans cette salle que nous avons constaté peu de progrès sur les questions préoccupantes, malgré les appels répétés du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. La situation humanitaire en Afghanistan est de plus en plus désastreuse et l'économie stagne. Les restrictions des droits humains, en particulier ceux des femmes et des filles, n'ont pas été levées. Nous reconnaissons les résultats obtenus par les Taliban, comme l'amélioration des conditions de sécurité et les progrès dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Toutefois, ces résultats seront fragiles tant que les Taliban ne feront rien pour atténuer les souffrances du peuple afghan.

Le Conseil de sécurité doit continuer d'exhorter les Taliban à annuler leurs politiques répressives en matière de droits humains et à donner la priorité à leur peuple. En particulier, les restrictions imposées aux femmes et aux filles doivent être levées et leur participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité doit être garantie, comme il est demandé dans la résolution 2681 (2023). Dans le même temps, la communauté internationale ne doit pas isoler les Taliban comme elle l'a fait dans les années 90, lorsque le pays est devenu un foyer de terrorisme, mais doit au contraire engager le dialogue avec eux. Nous devons être unis dans notre approche des Taliban.

Le maintien de la présence de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) demeure d'une importance capitale pour l'avenir de l'Afghanistan. Nous nous félicitons que l'action de la MANUA ait couvert un large éventail de questions par le biais d'échanges sérieux avec les acteurs politiques et les parties prenantes concernés en Afghanistan. La MANUA sert également de passerelle vers le monde extérieur pour les Taliban. Le Japon, qui est l'un des corédacteurs

chargés de ce dossier, continue d'appuyer les activités de la MANUA. Pour sa part, le Japon poursuit un dialogue patient, pragmatique et fondé sur des principes avec les Taliban afin de les encourager à modifier le cours de leurs politiques dans le sens souhaité par le peuple afghan. Depuis que notre ambassade a repris ses activités à Kaboul en septembre 2022, nous n'avons cessé d'exhorter directement les Taliban à abandonner leurs politiques répressives et à établir une relation constructive avec la communauté internationale. Nous pensons que l'instauration d'un climat de confiance avec les Taliban est un élément important de ce processus.

Nous utilisons également notre présence sur le terrain pour tenter d'aider la population. Fin août, le Japon et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont signé un document de coopération pour un projet visant à améliorer la production agricole grâce à l'irrigation communautaire. Le projet s'inscrit dans le prolongement des efforts déployés par le médecin japonais Tetsu Nakamura et son groupe d'aide, Peace Japan Medical Services, pour relancer l'agriculture sur les terres agricoles abandonnées au cours des 20 dernières années. Grâce à ce projet, nous espérons non seulement atténuer les graves pénuries alimentaires dans le pays, dont nous avons tous reconnu qu'il s'agissait d'un problème grave, comme décrit par la Représentante spéciale, mais aussi aider le peuple afghan à retrouver ses moyens de subsistance et à redevenir autonome. D'ici à novembre, une évaluation indépendante sera présentée conformément à la résolution 2679 (2023). Nous espérons recevoir des recommandations s'inscrivant dans une perspective d'avenir sur la manière dont les acteurs concernés sur les plans politique, humanitaire et de développement peuvent relever les défis complexes auxquels est confronté le peuple afghan de façon intégrée et cohérente.

Pour terminer, je souligne que le Japon continuera d'appuyer l'édification d'un Afghanistan pacifique, stable et prospère, et que nous sommes attachés aux efforts déployés par le Conseil de sécurité en vue d'offrir un avenir meilleur au peuple afghan.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour les intervenantes, la Représentante spéciale du Secrétaire général Roza Otunbayeva, la Directrice exécutive Sima Sami Bahous et M^{me} Karima Bennoune, de leurs précieuses contributions aujourd'hui.

Cela fait maintenant deux ans que les Taliban sont au pouvoir en Afghanistan. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2023/678) nous donne une idée plus

claire de la situation actuelle. Le conflit s'est apaisé et des progrès ont été réalisés dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan. Le commerce des opiacés a diminué. Dans le même temps, des millions de personnes sont confrontées à une grave insécurité alimentaire. Les besoins humanitaires sont parmi les plus élevés au monde, et les femmes et les filles sont effacées de la société. Nous ne pouvons donc pas baisser les bras au sein du Conseil de sécurité. Lorsque nous avons adopté la résolution 2679 (2023) en mars dernier demandant une évaluation indépendante, notre principal objectif était de combler l'absence de stratégie internationale cohérente à l'égard des autorités de facto. L'évaluation n'apportera probablement pas de solution miracle, mais elle doit chercher à fournir une liste d'options concrètes qui nous permettront de formuler une réponse intégrée. Aujourd'hui, je concentrerai mon attention sur les attentes des Émirats arabes unis concernant l'évaluation prévue en novembre.

Premièrement, nous avons besoin d'une marche à suivre claire quant au processus politique et d'une politique cohérente de coopération avec les autorités de facto. Il s'agit notamment d'admettre qu'ils exercent un contrôle de fait sur le territoire de l'Afghanistan sans que cela ne conduise par défaut à légitimer leur pouvoir. C'est là un exercice d'équilibriste délicat, mais des millions de vies dépendent de notre capacité à trouver cet équilibre. Notre unité en tant que communauté internationale reste notre plus grand levier. Le peuple afghan n'est pas responsable du comportement des Taliban. Il est de notre responsabilité de veiller à ce qu'il ne soit pas doublement victime, d'abord de politiques extrémistes, puis de notre inaction ou désunion. Cela ne signifie pas qu'il faille légitimer ou fermer les yeux sur le mépris flagrant des Taliban pour les droits humains, en particulier les droits des femmes et des filles. Mais il s'agit de dialoguer avec les Taliban sur des domaines clefs qui nécessitent une mobilisation de la communauté internationale afin de mettre fin à leur persécution des femmes.

Les efforts déployés par le Secrétaire général pour réunir les envoyés afghans il y a près de six mois sont un pas dans la bonne direction, mais nous avons besoin de quelque chose de cohérent, de réunions régulières, d'un calendrier précis et de résultats attendus clairement définis. La prochaine réunion des envoyés doit être programmée sans délai. Nous avons également besoin d'une approche basée sur des critères clairs pour accroître la coopération issue de ces réunions, une coopération qui conduira les autorités de facto à respecter les obligations qui incombent à l'Afghanistan en vertu du droit international, à respecter les droits humains et à mettre fin aux

restrictions imposées aux femmes et aux filles. Nous devons comprendre l'influence dont nous disposons pour inciter les autorités de facto à atteindre ces objectifs, ainsi que les conséquences pour elles si elles ne le font pas. Dans le contexte de l'évaluation, nous devons donc réexaminer la manière dont nous envisageons le processus, c'est-à-dire décider si nous voulons formuler une solution menée par l'ONU, en suivre une nouvelle ou unifier les nombreuses initiatives et réunions régionales importantes qui sont actuellement en cours, y compris celles dirigées par l'Organisation de la coopération islamique, afin d'œuvrer de manière globale en nous renforçant mutuellement, au lieu de travailler de façon discordante. Quelle que soit l'approche adoptée, les femmes doivent participer pleinement à ce processus, et des mesures de confiance et des liens avec les calendriers et les critères de référence doivent faire partie intégrante de tous les cadres futurs.

Deuxièmement, nous devons relancer l'économie afghane. La crise économique aggrave ce qui est déjà la pire crise mondiale en matière de droits des femmes. La pauvreté endémique pourrait avoir contraint jusqu'à 80 000 filles à se marier. L'aide humanitaire à une telle échelle n'est pas une stratégie viable à long terme. Nous savons déjà que moins d'un tiers de l'appel humanitaire pour cette année a été financé. Le dernier rapport du Secrétaire général contient des indications prometteuses quant à la génération de recettes en interne. Néanmoins, pour relancer l'économie afghane, il faut trouver des moyens de réintégrer l'Afghanistan dans le système bancaire international et fournir des capitaux pour redynamiser son secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises, tout en accordant la priorité à celles qui sont dirigées par des Afghanes ou leur appartiennent. Dans l'idéal, nous devons être en mesure d'envisager des options définitives dans le contexte de l'évaluation, et celles-ci doivent s'aligner sur les critères et les calendriers du processus politique civil. Comme je l'ai entendu ce matin de la part de dirigeantes de la société civile, cette aide doit faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'elle parvienne réellement aux femmes et aux minorités et qu'elle ne soit pas utilisée comme un levier de clientélisme par les autorités de facto. Nous aimerions vraiment recevoir des données supplémentaires de la part des organismes des Nations Unies sur ce point.

Troisièmement, l'évaluation indépendante doit contenir une recommandation claire sur la manière dont nous pouvons atténuer les problèmes de sécurité de manière globale en Afghanistan, y compris dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, ainsi que dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et les stupéfiants.

La réduction importante de la violence sexuelle liée aux conflits et les progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme doivent être salués et mis à profit. Le déclin du commerce d'opiacés est également un fait nouveau positif pour la région, à la suite de l'interdiction de la culture des plantes psychotropes promulguée par les autorités de facto. Ces problèmes de sécurité sont étroitement liés et doivent également rester au centre de notre attention afin que l'Afghanistan ne serve pas de refuge aux acteurs qui voudraient menacer d'autres pays.

Enfin, l'Afghanistan figure parmi les 10 pays les plus vulnérables aux changements climatiques dans le monde. Il fait également partie des pays les moins bien équipés pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets. Le pays est désormais confronté à une sécheresse pour la troisième année consécutive, et 25 des 34 provinces afghanes connaissent des conditions de sécheresse graves ou catastrophiques. La pénurie d'eau se manifeste également de plus en plus par des tensions frontalières. La protection contre les effets des changements climatiques doit faire partie de nos priorités pour la population afghane. Récemment, un trop grand nombre d'événements nous ont rappelé ce qui se passe lorsque nous ne renforçons pas les mesures de résilience et d'adaptation, en particulier dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

Par conséquent, la question qui se pose à nous aujourd'hui est claire : sommes-nous prêts à investir dans la protection des économies et des sociétés contre les risques climatiques, en renforçant massivement les systèmes d'alerte précoce et en fournissant des moyens de subsistance diversifiés, ou sommes-nous prêts à vivre avec les conséquences de catastrophes qui, nous le savons, seront plus fréquentes et plus graves dans un État qui pourrait bien être en déroute ? C'est un débat que nous devons avoir maintenant si nous voulons éviter une dévastation telle que la tragédie dont nous avons été témoins tout récemment à Derna. Il nous appartient de donner la place nécessaire à ces discussions dans cette salle et au sein du système des Nations Unies. La possibilité et la responsabilité que nous avons aujourd'hui est de rectifier le tir pour l'Afghanistan et pour son peuple. Cette responsabilité ne saurait être sous-estimée.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie des informations qu'elles ont fournies la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Roza Otunbayeva, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Sami Bahous et M^{me} Karima Bennouna, représentante de la société civile. Je salue la

participation des représentants de l'Afghanistan, de l'Iran et du Pakistan, ainsi que de la représentante de l'Inde, à la présente séance.

Ce qu'a décrit la Représentante spéciale dans son exposé, en particulier l'absence de résultats dans les efforts déployés pour rétablir les droits et les libertés des femmes et des filles, les difficultés rencontrées s'agissant de fournir une aide humanitaire à la population la plus démunie et la persistance des risques de sécurité, préoccupe et alerte le Conseil.

La crise en Afghanistan est multiforme : absence d'institutions, violations des droits humains, détérioration des indicateurs socioéconomiques, augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire pour survivre, recrutement et utilisation de garçons et de filles et obstacles imposés au déploiement de l'aide humanitaire par les Taliban. La persistance des violations des droits humains et des libertés fondamentales commises par le régime des Taliban est l'aspect le plus préoccupant, en particulier en ce qui concerne la situation des femmes et des filles, compte tenu de l'intensification de ses politiques de refus de travail et d'éducation, ainsi que de sa réticence à abroger les décrets qui institutionnalisent la discrimination fondée sur le genre et qui relèvent pratiquement de l'apartheid. Nous mettons en garde contre les violations et atteintes perpétrées contre des représentants politiques de différents secteurs, des défenseurs des droits humains, d'anciens fonctionnaires du Gouvernement et des membres des forces armées. Les éventuelles réformes constitutionnelles et juridiques doivent viser au renforcement des institutions et à la participation de tous les acteurs.

Le dernier rapport en date de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions (voir S/2023/549) indique qu'il existe des preuves que divers groupes terroristes, notamment Al-Qaïda et l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan, pourraient disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour financer et organiser leurs opérations. L'Équateur réaffirme que le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constitue une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales et affaiblit l'état de droit et la démocratie. Nous rappelons l'importance de mettre en œuvre des mesures coordonnées entre les organes compétents du système des Nations Unies, les organisations régionales et les pays voisins afin d'intensifier la lutte contre le terrorisme, le trafic d'armes, l'extrémisme violent et le trafic de drogue.

La crise de financement actuelle est sans précédent. Nous encourageons les donateurs à continuer d'honorer leurs engagements. Dans le cas de l'Afghanistan, à ce jour, en septembre, moins de 30 % des engagements ont été recueillis, ce qui met en péril la continuité des programmes qui permettent d'améliorer la situation de 29 millions de personnes dans le besoin.

Ma délégation prend acte des efforts bilatéraux et régionaux de coopération et de dialogue avec le régime des Taliban et des mécanismes mis en place à cette fin, mais demande que ces efforts aient pour objectif fondamental de promouvoir la mise en œuvre effective de politiques de respect des droits humains et la reconstruction d'une société inclusive, participative et respectueuse du droit international. Face au manque de souplesse du régime des Taliban, nous appelons à la solidarité mondiale et à une action politique concertée de la région et de la communauté internationale. La situation en Afghanistan doit rester une priorité pour le Conseil. Par conséquent, nous réaffirmons notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et notre intention d'appuyer toute initiative tendant à redonner à la population afghane la possibilité de vivre dans un État capable de protéger ses droits fondamentaux et de lui garantir des conditions de bien-être et de sécurité.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Roza Otunbayeva, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Bahous, et M^{me} Karima Bennoune.

Vingt-deux ans après le discours de Kofi Annan lors de la remise du prix Nobel de la paix, auquel la Représentante spéciale a fait allusion, et plus de deux ans après la prise de pouvoir par les Taliban, notre principale préoccupation reste les atteintes systématiques aux droits des femmes et des filles commises par les Taliban. Plus de 50 décrets limitent la capacité des femmes de participer à la vie publique, politique, économique et sociale et interdisent aux filles l'accès aux écoles secondaires et à l'enseignement supérieur. Ces décrets entravent également la capacité de l'ONU de fournir une aide aux personnes les plus nécessiteuses, et ce, en cette période où les besoins sont si grands. Les deux tiers de la population afghane ont besoin d'une aide humanitaire. Au total, 40 % de la population souffre d'insécurité alimentaire aiguë, un chiffre qui serait bien plus élevé si les familles et les communautés afghanes ne se soutenaient pas mutuellement par tous les moyens possibles. L'Afghanistan reste un des pays

les plus pauvres et les plus vulnérables aux changements climatiques dans le monde, et ses perspectives sont encore assombries par un important exode des cerveaux dû aux migrations, aux persécutions et à l'incertitude.

Nous prenons acte des progrès accomplis par les Taliban dans la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan, et nous soulignons qu'il importe de poursuivre l'action menée contre les groupes terroristes présents en Afghanistan et leurs affiliés. Le peuple afghan reste notre priorité. Que pouvons-nous faire pour lui ?

Avant tout, nous devons prendre d'urgence des mesures visant à éviter une catastrophe humanitaire à l'approche de l'hiver. Depuis avril 2021, le Royaume-Uni a versé plus d'un demi-milliard de dollars pour faire face à la crise humanitaire, et nous appelons les autres États Membres à accroître leur appui dans la mesure de leurs possibilités. Mais comme nous l'a dit la Représentante spéciale Otunbayeva, l'appel humanitaire révisé lancé par les Nations Unies pour l'Afghanistan pour 2023 n'est financé qu'à hauteur de 28 %. Le Royaume-Uni reste déterminé à venir en aide au peuple afghan et à soutenir les efforts déployés par l'ONU. Nous affirmons toutefois que des chaînes de distribution exclusivement masculines ne permettent et ne permettront pas d'atteindre cet objectif, et nous appuyons donc les appels en faveur d'un suivi plus étroit de l'acheminement de l'aide.

Deuxièmement, la communauté internationale doit continuer à faire passer un message uni aux Taliban. Nous avons énoncé nos attentes dans des résolutions successives du Conseil de sécurité en ce qui concerne l'accès humanitaire, le fait de couper tout lien avec les terroristes, le respect des droits humains et la gouvernance inclusive. Les Taliban doivent être pleinement conscients du coût de leurs politiques. La reconnaissance internationale ne saurait être à l'ordre du jour. Les sanctions ne doivent pas être allégées. L'Afghanistan ne peut être autosuffisant si 50 % de sa population est exclue de la société. Sans une gouvernance et une société inclusives, la paix et la stabilité demeureront difficiles à atteindre.

Enfin, nous attendons avec impatience l'évaluation indépendante de l'Ambassadeur Sinirlioglu, qui fournira une base précieuse pour définir une approche internationale plus cohérente et stratégique, alors que nous nous employons à tirer parti de la conférence du Secrétaire général avec les envoyés spéciaux à Doha et d'autres initiatives régionales dans lesquelles le Royaume-Uni entend continuer de jouer son rôle.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de ses réflexions sur la situation dans le pays. La Fédération de Russie appuie les activités menées par la MANUA, sous sa direction, dans le cadre des tâches prescrites dans le mandat de la Mission. Nous notons également l'intérêt de Kaboul à développer les contacts avec elle. Il est encourageant de constater que l'ONU est déterminée à maintenir une présence en Afghanistan et à fournir l'assistance nécessaire au peuple afghan. Nous avons écouté attentivement les interventions de M^{me} Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, et de la représentante de la société civile, M^{me} Karima Bennouna. Nous nous félicitons également du fait que des acteurs de la région aient été invités à prendre part aux discussions d'aujourd'hui. Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2023/678) et voudrions faire les observations suivantes.

Cela fait maintenant de nombreuses années que le Conseil de sécurité discute de la situation en Afghanistan. Au cours de cette période, le pays a subi le régime des Taliban dans les années 90, suivi d'une guerre de 20 ans qui a pour ainsi dire conduit à son effondrement, dont le point d'orgue a été la fuite honteuse des troupes des États-Unis et de l'OTAN, puis, aussi paradoxal que cela puisse paraître, on a assisté au retour au pouvoir du mouvement Taliban en août 2021. Ce qui demeure inchangé au cours de ces évolutions, ce sont les vaines promesses occidentales de construire une paix qui n'a que trop tardé, en plus de l'ampleur des problèmes et des défis auxquels le peuple afghan doit une fois de plus faire face seul.

Lorsqu'on analyse l'évolution de la situation dans le pays au cours des quelques 20 dernières années, on ne peut s'empêcher de conclure que le principal résultat de cette campagne militaire peu glorieuse a été le retour au pouvoir de ceux que Washington et ses alliés ont si farouchement combattus pendant toutes ces années, et avec lesquels un accord a été signé à Doha dans le dos du peuple afghan, dont ils prétendaient protéger les intérêts. Quelles étaient les véritables raisons de la présence prolongée de nos collègues occidentaux en Afghanistan ? Il semblerait que ce pays ait été un terrain d'expérimentation pour éprouver la stratégie régionale américaine, mettre au banc d'essai divers types d'armes, blanchir des milliards de dollars et perfectionner des systèmes de corruption mis en place au fil des ans par certains partenaires occidentaux des autorités républicaines afghanes. En raison

de la prétendue guerre contre le terrorisme, l'Afghanistan est devenu un refuge de plus pour les extrémistes de tous bords et la patrie d'une autre émanation de Daech. Qui plus est, le pays a été témoin de nombreux crimes de guerre perpétrés par les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN. Bien entendu, on ne peut guère s'attendre à ce que nos collègues américains ou leurs satellites trouvent le courage de l'admettre ouvertement. Au contraire, ils s'emploient sans relâche à effacer les preuves de leurs atrocités des pages de l'histoire comme si elles n'avaient jamais eu lieu, notamment en brandissant des menaces de sanctions.

Nous voyons dès lors à quel point les vibrantes proclamations de nos collègues sont hypocrites lorsqu'ils évoquent leur prétendue préoccupation constante pour le sort des Afghans ordinaires, notamment les femmes et les enfants, qu'ils ont eux-mêmes trahis et abandonnés à leur sort sans ménagement, sans parler de leurs fausses inquiétudes quant à l'absence de conditions préalables à un véritable règlement et à la reconstruction de l'Afghanistan. À en juger par leurs actes plutôt que par leurs paroles, les pays occidentaux ne se soucient guère du peuple afghan, y compris de ses femmes et de ses filles, pas plus que de la crise humanitaire et économique sans précédent qu'il subit. Tous leurs efforts se concentrent sur la guerre contre la Russie en Ukraine et sur l'approvisionnement massif de cette dernière en armes et en argent.

Nous partageons l'analyse du Secrétaire général quant à la complexité de la situation politique intérieure en Afghanistan. Nous demeurons particulièrement préoccupés par les risques sécuritaires causés par l'activité du groupe terroriste État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, qui s'est fermement implanté au fil des années qu'a duré l'intervention occidentale. Nous constatons que ces terroristes continuent à exacerber délibérément la situation en perpétrant des attaques terroristes, en créant une atmosphère de peur et de désespoir et en incitant à la violence contre les musulmans que les Taliban jugent hérétiques. Tout cela contribue à la radicalisation des jeunes. Leur objectif est à l'évidence de se présenter comme une véritable force de substitution et de déstabiliser les États voisins de l'Afghanistan. En l'espèce, ce n'est un secret pour personne – et cela a été confirmé par les militants eux-mêmes – que Daech reçoit un soutien de l'étranger, notamment de services de renseignement. Ce n'est toutefois guère surprenant : pendant les années de gouvernance républicaine, nous avons entendu parler à plusieurs reprises de militants de Daech transportés par des hélicoptères de l'OTAN. À cet égard, nous sommes préoccupés par les conditions de sécurité pour le

personnel de la MANUA et les travailleurs humanitaires sur le terrain. Nous prenons acte des efforts des autorités de facto, mais il est évident que cela ne suffira pas pour éliminer totalement le nid de frelons. Pendant ce temps, la possibilité que les activités terroristes débordent vers des pays d'Asie centrale voisins reste bien réelle.

En outre, le problème de la drogue est étroitement lié au terrorisme, lui aussi. Nous pensons qu'il n'y a pas d'autre solution qu'une assistance internationale et régionale globale pour éliminer cette menace, notamment par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Il est clair que, dans un contexte de faim et de pauvreté généralisées, il sera difficile pour l'Afghanistan de surmonter seul ces difficultés. À cet égard, nous notons les efforts déployés par l'ONUDC en soutien aux agriculteurs afghans. Nous estimons qu'il est nécessaire de continuer à intensifier ces efforts et de veiller à ce qu'ils restent cohérents.

Nous sommes très attentifs à la situation humanitaire et socioéconomique en Afghanistan. Nous prenons acte des efforts déployés par l'ONU et les organisations régionales pour fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan, et du travail désintéressé et particulièrement louable des organismes humanitaires et de leur personnel, qui sont prêts à rester sur le terrain et à porter secours aux Afghans en toutes circonstances. Parallèlement, les efforts déployés par l'ONU pour étendre l'assistance au-delà des besoins de base continuent d'être bloqués par les donateurs occidentaux, qui rejettent catégoriquement toute possibilité de fournir une aide au développement au pays, y compris pour la reconstruction des écoles et des hôpitaux et la construction de routes.

Dans ce contexte, la réduction délibérée, par les représentants occidentaux, du financement du plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour l'Afghanistan, sous divers prétextes politisés, ne résiste pas à un examen critique. Pour preuve : rien que cette année, l'ONU a reçu 1,83 milliard de dollars pour fournir une aide humanitaire à destination de l'Ukraine. Ce n'est pas seulement le plans de réponse pour l'Afghanistan qui souffre d'un sous-financement chronique, mais la plupart des plans pour les autres pays dans le monde entier. Rien ne peut justifier pareille discrimination.

Dans certaines régions du pays, les problèmes humanitaires et de développement sont également liés à des pénuries d'eau, qui contraignent les gens à fuir leur foyer et à migrer vers d'autres provinces. Nous prenons acte des efforts que déploie la MANUA pour venir en aide aux Afghans, notamment avec le soutien du

Programme des Nations Unies pour le développement, de Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres entités. Nous continuons également à suivre l'évolution de la situation en ce qui concerne les droits de tous les Afghans, y compris les droits fondamentaux des femmes et des filles à l'éducation et à l'emploi. Nous prenons acte des déclarations des autorités de facto, néanmoins nous espérons que ces problèmes seront réglés rapidement. Notre priorité reste la formation d'un gouvernement réellement inclusif, avec la participation de tous les groupes ethno-politiques du pays. Nous attendons des progrès à cet égard également.

Plus que tout autre peuple, les Afghans méritent de vivre dans la paix et la stabilité. Toutefois, il sera impossible de bâtir une paix durable et à long terme en l'absence d'une coopération patiente et pragmatique avec les autorités de facto sur un large éventail de questions pressantes – il n'y a pas d'autre solution. L'efficacité de la MANUA suppose également qu'elle suive une approche intégrée.

La Russie a toujours prôné le renforcement de la coopération avec l'Afghanistan en vue d'un règlement global. En collaboration avec nos partenaires régionaux, nous sommes en train d'élaborer une approche commune de la situation dans le pays. Nous œuvrons également à la réalisation de cet objectif dans le cadre du processus de Moscou, dont une réunion est prévue le 29 septembre à Kazan, en Fédération de Russie. Les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Turquie et l'Indonésie, ainsi qu'une délégation talibane, ont également été invités à participer. Nous soulignons le potentiel du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Des échanges réguliers ont lieu dans le cadre de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de la Communauté d'États indépendants. Nous participons également au processus des pays voisins de l'Afghanistan et aux travaux du quatuor composé de la Chine, de la Russie, du Pakistan et de l'Iran. Nous utilisons nos contacts bilatéraux avec les autorités de facto pour parler de la réalisation accélérée de tous les objectifs fixés. Nous continuerons de fournir une aide humanitaire au peuple afghan et de renforcer la coopération socioéconomique. Nous souhaitons développer nos relations avec Kaboul, notamment en vue de reconstruire les infrastructures d'entreprises russes construites dans le pays.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Otunbayeva, la Directrice exécutive Bahous et M^{me} Bennoune de leurs exposés.

Plus de deux années se sont écoulées depuis que les Taliban ont pris le pouvoir en Afghanistan. Malheureusement, les garanties initiales qu'ils avaient fournies à la communauté internationale n'ont pas été respectées. Au contraire, nous sommes témoins d'une situation marquée par des violations flagrantes des droits humains, en particulier des violations des droits fondamentaux des femmes et des filles. Des centaines d'anciens responsables gouvernementaux et d'anciens membres des forces armées continuent d'être victimes de répression, en dépit de l'amnistie générale annoncée par les Taliban en août 2021.

Comme l'a indiqué l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le trafic de méthamphétamine en Afghanistan et dans les pays voisins est en hausse, bien que le trafic de drogue ait été interdit par les Taliban l'année dernière. Nous continuons également d'être témoins d'affrontements armés aux points de passage de la frontière avec les pays voisins. C'est un grave problème de sécurité qui a des répercussions sur la sécurité et la stabilité régionales.

Les violations flagrantes commises par les Taliban, mais également la discrimination, la ségrégation et l'exclusion systématiques dont sont victimes les femmes et les filles en Afghanistan continuent de s'aggraver et pourraient constituer des actes de persécution fondée sur le genre et un crime contre l'humanité. Depuis août 2021, plus de 50 décrets ont été adoptés qui entravent directement les droits des femmes à l'éducation, à l'emploi et à la liberté de circulation et d'expression. La récente fermeture de salons de beauté et le renvoi des femmes travaillant dans des jardins d'enfants ont privé les femmes de certaines de leurs dernières sources d'emploi et de certains des derniers espaces où elles pouvaient bénéficier d'un soutien communautaire hors de chez elles.

Non seulement les filles sont privées d'éducation en Afghanistan, mais il leur est également interdit d'accepter des possibilités d'éducation à l'étranger. Le rapport de synthèse sur les consultations menées avec des femmes dans tout le pays est clair : l'égalité des genres et les droits des femmes sont les principales priorités des Afghanes. Alors que la santé mentale continue de se détériorer, des suicides étant recensés quotidiennement, nous devons nous efforcer de garantir leur sûreté et leur sécurité. L'exclusion des femmes de la société afghane par les Taliban et la restriction des espaces civiques empêchent les organisations de la société civile, les défenseurs des droits humains et les médias d'opérer librement. Nous devons renouveler nos efforts pour venir en aide aux Afghanes, femmes et filles, alors qu'elles sont confrontées à une

ségrégation fondée sur le genre sans précédent. Nous exigeons de nouveau que les Taliban annulent immédiatement et sans condition toutes les politiques et pratiques qui restreignent les droits humains et les libertés fondamentales des femmes et des filles.

Pendant ce temps, l'économie afghane continue de se détériorer et le pays s'embourbe dans une crise humanitaire. Les deux tiers de la population ont un besoin constant d'aide humanitaire. Nous félicitons et soutenons l'ensemble du personnel de l'ONU et du personnel humanitaire qui continue de venir en aide à la population afghane. Le pays est confronté à une situation d'urgence humanitaire persistante. Pourtant, la fourniture de l'aide humanitaire montre des signes de faiblesse, notamment en raison du déficit budgétaire et de la diminution de l'aide à un moment où près de 40 % des enfants afghans âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë. Leur mise au ban de la société et la baisse de l'aide humanitaire internationale limitent considérablement les possibilités qu'ont les Afghanes de gagner leur vie et de nourrir leurs enfants.

Malte continue de soutenir résolument la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et son personnel, qui s'acquitte de ses fonctions dans des circonstances difficiles. Nous nous félicitons que la MANUA continue de coopérer étroitement avec l'Union européenne sur le terrain. Nous exigeons de nouveau que les Taliban collaborent de bonne foi avec la Mission, respectent le contexte de la résolution 2681 (2023), adoptée à l'unanimité, et rendent des comptes à la communauté internationale. Nous attendons également avec intérêt les recommandations du Coordonnateur spécial des Nations Unies sur la manière dont l'ONU peut renforcer l'efficacité de son action dans le pays, qui seront incorporées à l'évaluation indépendante.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, y compris mon pays, le Mozambique.

Les trois membres africains du Conseil remercient M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Sima Sami Bahous, Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et M^{me} Karima Bennouna de leurs excellents exposés sur la situation en Afghanistan. Nous saluons la participation à la présente séance des représentants de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran, de l'Inde et du Pakistan.

Nous prenons note des progrès récents enregistrés en Afghanistan, notamment l'amélioration de la performance macroéconomique, la promotion des échanges commerciaux et les efforts visant à renforcer les infrastructures et la coopération régionale. Tout en saluant ces mesures, nous tenons à exprimer notre vive préoccupation concernant les attaques persistantes contre les civils, la violence à l'encontre des enfants, les exécutions extrajudiciaires et les arrestations arbitraires dans le pays. Nous sommes également profondément préoccupés par la discrimination dont font l'objet les femmes et les filles et la restriction de la liberté d'expression. Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil tiennent à souligner les points suivants.

Premièrement, au niveau politique, nous constatons avec consternation que le Gouvernement en place est entièrement composé d'hommes et que certains d'entre eux sont visés par des sanctions de l'ONU. En outre, il est évident et déplorable que la diversité du peuple afghan, tant ethnique que sociale, n'est pas représentée sur la scène politique. Les membres africains du Conseil de sécurité estiment que les politiques ou les mesures fondées sur des doctrines de discrimination à l'égard des femmes et des filles sont inadmissibles. Nous appelons les autorités afghanes à faire ce qu'il faut pour inverser ces mesures, à annuler l'interdiction qui vise les travailleuses humanitaires et à garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour les garçons et les filles.

Deuxièmement, nous estimons qu'il est urgent de régler les problèmes humanitaires auxquels le peuple afghan fait face. La situation humanitaire en Afghanistan est désastreuse et se détériore rapidement, avec des millions de personnes ayant besoin d'aide. Selon les données disponibles, une personne sur trois est déjà confrontée à des niveaux d'insécurité alimentaire critiques dans le pays et plus de 40 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë. Par conséquent, il est essentiel de fournir une aide destinée à sauver des vies, notamment des denrées alimentaires, de l'eau, des soins de santé et des abris, en particulier dans les zones reculées et difficiles d'accès. Pour garantir la fourniture de cette aide humanitaire, nous appelons les donateurs à renouveler leur soutien et à intensifier leurs interventions humanitaires, notamment avant l'hiver, qui approche.

Troisièmement, même si le nombre des affrontements armés et des détonations d'engins explosifs improvisés a diminué, la situation en matière de sécurité en Afghanistan reste préoccupante. Dans ce contexte, nous condamnons tous les actes de violence. Nous

encourageons les autorités afghanes à poursuivre leurs efforts pour lutter contre le terrorisme et assurer la sécurité des citoyens. Nous encourageons également les pays de la région à intensifier leurs efforts conjoints pour stabiliser la situation en matière de sécurité en Afghanistan afin que l'ensemble de la région puisse profiter des dividendes de la paix.

Quatrièmement, pour parvenir à une stabilité politique durable, les membres africains du Conseil soulignent qu'il faut lancer un processus politique inclusif en Afghanistan qui garantisse le respect des droits humains et des valeurs démocratiques. Il est essentiel que toutes les voix puissent se faire entendre et soient représentées dans le cadre du processus politique. Nous appelons les autorités afghanes à souscrire pleinement aux principes démocratiques et d'inclusion, en favorisant la création d'un environnement politique stable et ouvert, à même de contribuer à la paix et au développement à long terme. La communauté internationale doit apporter son concours pour garantir le succès de ce processus.

Les membres africains du Conseil de sécurité tiennent à remercier sincèrement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du travail qu'elle accomplit avec dévouement et abnégation, en collaborant sans relâche avec les autorités afghanes et tous les acteurs concernés pour améliorer la situation globale dans le pays. Nous encourageons la poursuite des activités de sensibilisation sur les questions liées à la gouvernance, notamment les droits humains. Nous saluons le rôle que la MANUA joue à l'appui des efforts de lutte contre la prolifération des armes. Son engagement et ses efforts dans ces domaines sont essentiels pour favoriser un changement positif et durable dans le pays.

Pour terminer, les membres africains du Conseil de sécurité voudraient lancer de nouveau un appel aux autorités afghanes pour qu'elles accordent la priorité aux droits fondamentaux et au bien-être de tous les citoyens afghans, en particulier les femmes et les filles. Nous exhortons la communauté internationale dans son ensemble et les pays de la région en particulier à apporter leur appui et à contribuer à une paix, une stabilité et un développement durables au profit du peuple afghan.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva ; la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Bahous ; et M^{me} Bennoune de leurs exposés édifiants. Je remercie également toute l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour son action et son engagement en faveur

d'un Afghanistan stable, prospère, inclusif et sûr. Je voudrais mettre en exergue trois questions urgentes dans mon intervention d'aujourd'hui : la situation actuelle des femmes et des filles ; l'accès humanitaire ; et les atteintes persistantes aux droits humains.

Premièrement, comme nous le savons, les Taliban ont choisi d'imposer de nombreux décrets pour empêcher les femmes de contribuer pleinement à la société afghane. Ils ont interdit aux femmes l'accès aux universités, interdit aux filles de fréquenter les écoles secondaires et empêché les Afghanes de travailler pour les organisations non gouvernementales (ONG) et l'ONU. Ces restrictions sont injustifiables. Des pays à majorité musulmane ont condamné ces décisions et les États-Unis se joignent à eux pour faire de même aujourd'hui. Nous exhortons les Taliban à lever ces restrictions et à garantir aux femmes et aux filles l'accès à l'éducation, ce qui leur permettrait de participer à la vie de la société pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité avec les hommes. Les femmes jouent également un rôle clef dans la distribution de l'aide. Il est impératif qu'elles soient autorisées à continuer leur travail essentiel avec les ONG et l'ONU. Nous sommes déterminés à fournir une assistance qui donne la priorité à la non-discrimination et à l'inclusion effective des femmes, en accordant une attention particulière à la sûreté et à la sécurité du personnel féminin et à l'inclusion des femmes et des filles en tant que bénéficiaires de l'aide.

Deuxièmement, et de manière plus générale, les Taliban ont créé un environnement opérationnel de plus en plus difficile pour les partenaires qui sont encore dans le pays et fournissent au peuple afghan une aide qui permet de sauver des vies. Les détournements de l'aide humanitaire et les ingérences dans ce domaine sont totalement inacceptables. Nous continuons d'attendre des Taliban qu'ils autorisent un accès humanitaire sans entrave et l'acheminement de l'aide humanitaire, dans le respect des principes humanitaires. Aujourd'hui plus que jamais, les membres de la communauté internationale doivent joindre leurs efforts et accroître leurs contributions et leur appui aux interventions humanitaires. Les États-Unis sont déterminés à apporter leur assistance aux personnes qui en ont le plus besoin. Depuis août 2021, les États-Unis ont fourni une aide humanitaire d'une valeur de près de 2 milliards de dollars, dont près de 969 millions de dollars au Programme alimentaire mondial. Malgré les rapports indiquant une stabilité macroéconomique, plus de la moitié des Afghanes et des Afghans vivent dans la pauvreté et environ deux tiers de la population a besoin d'aide. En ce qui nous concerne, nous travaillerons en collaboration avec les donateurs, les banques

multilatérales de développement et d'autres partenaires pour soutenir des interventions durables qui favorisent la création de moyens de subsistance, notamment pour les Afghanes.

Troisièmement, le rapport de la MANUA publié ce mois-ci fait état d'au moins 800 cas d'assassinats, de détentions arbitraires, de violences physiques, de mauvais traitements et de disparition contre d'anciens responsables gouvernementaux et membres des forces afghanes de défense et de sécurité entre août 2021 et juin 2023. Ces atteintes aux droits humains qui ont été signalées sont inacceptables. Le mandat global de la MANUA est essentiel pour surveiller et signaler les atteintes aux droits humains, ainsi que pour promouvoir les droits et l'autonomisation des femmes.

Les membres du Conseil de sécurité doivent continuer à œuvrer de concert pour faire pression sur les Taliban afin qu'ils inversent leur trajectoire destructrice. Le Conseil doit vraiment insister auprès des Taliban pour qu'ils engagent un dialogue sérieux avec le peuple afghan afin de soutenir ses aspirations à ce qu'il soit mis un terme aux atteintes aux droits humains et pour que l'aide puisse parvenir aux personnes qui en ont besoin. Nous espérons vivement poursuivre notre coopération pour faire progresser nos objectifs communs en Afghanistan, notamment à la prochaine réunion des envoyés spéciaux qui sera organisée par l'ONU.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Roza Otunbayeva et la Directrice exécutive Sima Sami Bahous de leurs exposés. Je salue également la représentante de la société civile, M^{me} Karima Bennoune, qui a mis en lumière les défis et les difficultés auxquels se heurtent des millions d'Afghans, en particulier les femmes et les filles, dans leur vie quotidienne.

Deux ans après le retour au pouvoir des Taliban, nous pouvons évaluer la réponse mondiale aux défis de l'Afghanistan et tracer la voie à suivre pour contribuer au bien-être du peuple afghan.

Le Brésil se félicite des efforts déployés par l'ONU pour nouer un dialogue avec les autorités talibanes de facto et pour aligner les politiques afghanes sur les normes internationales, telles que détaillées dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2023/678).

Le Brésil reste préoccupé par l'extrême gravité de la crise humanitaire qui sévit dans le pays. Elle requiert la plus grande attention de la communauté internationale. Le nombre d'Afghans ayant désespérément besoin d'aide

a atteint 29,2 millions, un chiffre vertigineux qui représente plus de 70 % de la population. La diminution des ressources, les difficultés économiques et l'absence de perspectives d'emploi ne font qu'exacerber cette situation affligeante.

La situation des droits humains est également atterrante, en particulier pour les femmes et les filles. Nombre de leurs droits et libertés essentiels continuent d'être systématiquement et délibérément bafoués. De tels actes vont à l'encontre de tout ce que nous chérissons et de tout ce en quoi nous croyons s'agissant de la dignité humaine.

Malgré la preuve du contraire, il nous faut espérer et continuer d'exhorter les autorités de facto à orienter la nation vers l'inclusivité et le respect total et indivisible des droits humains, en particulier des femmes et des filles. Les mesures discriminatoires et les violations systématiques des droits fondamentaux des femmes et des filles, notamment en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi, compromettent toute perspective de construction d'une société stable et prospère en Afghanistan. Cet objectif ne pourra jamais être atteint sans l'inclusion et la participation véritables des femmes à la vie publique ni sans l'accès à l'éducation dont doivent bénéficier les filles.

Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes des multiples défis auxquels est confronté l'Afghanistan pour que l'énorme potentiel du pays puisse se matérialiser. Les indicateurs économiques récents offrent une lueur d'espoir pour le paysage macroéconomique afghan. Le taux de change est stable, l'inflation est maîtrisée, les recettes sont perçues et les exportations légales augmentent. L'Afghanistan dispose donc de fondamentaux macroéconomiques relativement solides sur lesquels il est possible de s'appuyer. Mais il ne faut pas compromettre ces fondamentaux en suivant une voie politique qui ne peut que conduire à exclure plus encore des composantes importantes de la société afghane et à isoler davantage le pays.

La communauté internationale doit jouer son rôle et œuvrer sur la base de principes. La restitution, menée avec prudence, des avoirs gelés à la Banque centrale d'Afghanistan doit être un élément clef de toute stratégie visant à établir un dialogue constructif avec les autorités de facto. Aider les Afghans à relever les défis politiques, économiques et humanitaires complexes auxquels ils sont confrontés n'est pas une tâche simple, mais la communauté internationale, et en particulier les États qui ont été ou sont encore plus impliqués dans l'histoire récente du pays, ont l'obligation politique et morale de le faire.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Nous saluons le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2023/678) et je voudrais aussi remercier les intervenantes de leurs remarques, de leurs recommandations et de leur travail. Je me permets aussi de faire référence au point de presse des États qui ont signé la déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous devons en effet explorer toutes les pistes et tous les instruments juridiques, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes jusqu'à la Cour pénale internationale, pour tenir responsables ceux qui violent systématiquement le droit international.

Si le rapport du Secrétaire général fait état d'un certain progrès macroéconomique, il souligne également les crises humanitaires et sociales sans précédent, accompagnées de graves violations des droits humains, ainsi que l'absence de réponse à la crise écologique que représente le changement climatique. Aujourd'hui, et nous l'avons entendu maintes fois, plus des deux tiers de la population afghane ont besoin d'aide et les femmes restent systématiquement exclues de l'éducation et du travail rémunéré ainsi que de la vie politique, économique et sociale en général. Cela ne fait qu'aggraver la situation de familles entières. La violation des droits des femmes, en plus du fait qu'il s'agit de crimes, et des conséquences sur leur santé, y inclus mentale, que nous avons entendues, pèse donc lourdement sur les perspectives économiques et humanitaires du pays entier.

Le fait que le travail humanitaire effectué par les femmes est en grande partie suspendu coûte tout d'abord des vies humaines. Mais cette exclusion des femmes met également en péril l'ensemble de l'action humanitaire, décourage le financement nécessaire et encourage le détournement économique. Il n'y a aucun doute : pour que l'Afghanistan puisse se rétablir, il a besoin de femmes qui peuvent décider de leur propre avenir et participer activement à façonner la vie publique et politique.

Cela commence à l'école, où les filles acquièrent les outils nécessaires. Comme l'a si bien dit M^{me} Basij-Rasikh lors de notre séance en juin :

« Le secret d'un Afghanistan stable, d'un Afghanistan pacifique et prospère est connu de tous : ce sont des filles instruites » (S/PV.9354, p.5).

Nous rappelons ici la résolution 2681 (2023) du Conseil qui demande aux Taliban de revenir rapidement sur ses politiques et pratiques.

Qu'il me soit également permis de faire une remarque plus générale : comme l'a dit le Haut-Commissaire Volker Türk, les droits humains en Afghanistan sont sur le point de s'effondrer. La Suisse soutient activement le travail important de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans ce domaine – et je voudrais remercier la Représentante spéciale – en particulier la collecte de données à travers le pays et l'établissement de rapports pertinents pour qu'un jour, justice soit faite. Par ailleurs, il s'agit aussi de développer des solutions à long terme. Cela nécessite une étroite collaboration avec les organisations de la société civile.

Or, à propos d'approches à long terme, nous ne pouvons pas oublier non plus la crise écologique que représente le changement climatique en Afghanistan. Ses effets cumulés ont des conséquences dévastatrices sur les moyens d'existence de la population, la sécurité et l'économie de l'Afghanistan et de la région. L'insécurité alimentaire est exacerbée par la hausse des températures, les changements de précipitations et la fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes. Davantage de personnes sont contraintes de se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur du pays, source potentielle de tensions. Il s'agit donc d'atténuer dès maintenant les effets néfastes du changement climatique et de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation de la population tout en adoptant une approche sensible au genre. La Suisse est d'avis que le Conseil doit se pencher davantage sur cette question et soutenir les efforts importants de la MANUA à cet égard.

Le Secrétaire général l'affirme dans son rapport : les Taliban n'obtiendront l'autonomie économique que s'ils parviennent à établir une relation de confiance avec la communauté internationale. Pour la Suisse, cette confiance passe par une gouvernance inclusive et, avant toute autre chose, par le respect des droits humains du peuple afghan dans toute sa diversité.

Nous allons donc nous engager au sein du Conseil pour la mise en œuvre de ces résolutions adoptées et pour une stratégie plus cohérente et holistique sur la base de l'évaluation attendue impatiemment, mais surtout, nous allons aussi nous engager sur place et dans la région pour le soutien concret à la population afghane.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je voudrais à mon tour remercier la Représentante spéciale Roza Otunbayeva, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Sima Sami Bahous, et Karima Bennouna pour leurs interventions.

La situation en Afghanistan continue de se détériorer. Les Taliban poursuivent leur politique d'oppression systématique à l'encontre des Afghanes. Elles demeurent privées de leur droit à l'éducation, de leur liberté de mouvement, de leur droit à exercer l'activité de leur choix. Nous n'accepterons jamais cette politique de ségrégation. La France est et restera aux côtés des femmes et des filles afghanes.

La France est mobilisée pour que les Afghanes fassent entendre leur voix. C'est pourquoi, avec plusieurs de ses partenaires, la France a coorganisé, pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, une réunion ministérielle pour dénoncer la politique de discriminations systématiques imposée aux Afghanes par les Taliban. Nous veillerons à ce que cette mobilisation se poursuive.

La situation sécuritaire reste également très préoccupante. Les groupes terroristes ont trouvé refuge en Afghanistan, qu'il s'agisse de Daech ou d'Al-Qaïda. Nous suivons par ailleurs avec une très grande attention l'évolution de la situation en matière de culture et de trafic de drogue.

L'ensemble de ces défis ne peuvent être considérés séparément. Nous le savons, le respect des droits des Afghanes, en particulier leur éducation et leur pleine participation à la vie économique, est une condition indispensable au développement économique du pays. C'est ce développement économique qui sera le meilleur des remparts contre la propagation de la radicalisation et du terrorisme.

La France reste mobilisée pour aider la population afghane à faire face à l'ensemble de ses besoins humanitaires. Nous continuons à fournir de l'aide directement à la population afghane, sur la base du principe « pour les femmes, par les femmes ». La France a ainsi versé plus de 140 millions d'euros depuis l'année 2021, et nous poursuivrons notre aide humanitaire dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire. Nous ajouterons cette année encore une contribution supplémentaire de 1,5 million d'euros au Programme alimentaire mondial, pour prévenir le risque de famine pour les femmes et les filles. Cette aide, je le répète, doit être acheminée à l'ensemble des personnes qui en ont besoin, en conformité avec les principes humanitaires et avec le droit international.

La France reste engagée pour que les exigences de la communauté internationale et les résolutions du Conseil soient respectées. La résolution 2593 (2021) avait

fixé cinq attentes en matière de lutte contre le terrorisme, d'aide humanitaire et de respect des droits de l'homme. Nous le savons, les Taliban continuent de les fouler aux pieds et de violer les résolutions du Conseil, y compris la résolution 2681 (2023), qui a été unanimement adoptée il y a moins de six mois.

La France continuera également de soutenir le mandat du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, Richard Bennett, qui fait un travail remarquable. Nous soutenons aussi le processus d'évaluation indépendante de la situation en Afghanistan par les Nations Unies, conduit par le Coordonnateur spécial Feridun Sinirlioglu.

Enfin, nous continuerons de soutenir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, la Représentante spéciale du Secrétaire général et l'ensemble des organismes des Nations Unies et leurs partenaires qui œuvrent sur le terrain, au bénéfice de la population afghane. Nous les en remercions.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie avant tout M^{me} Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général, et M^{me} Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, de leurs exposés. J'ai également écouté avec attention la déclaration de la représentante de la société civile.

L'Afghanistan se trouve actuellement à une phase critique de sa reconstruction pacifique. Ces deux dernières années, son gouvernement intérimaire s'est employé à mettre en œuvre des mesures pour stabiliser la situation, a développé l'économie du pays et a amélioré les moyens de subsistance de la population. En conséquence, les conditions de sécurité dans le pays sont globalement stables, avec des faits de violence en baisse sensible et une augmentation régulière des recettes fiscales, des importations et des exportations. Il y a lieu de saluer et d'encourager cette évolution positive.

Dans l'intervalle, l'Afghanistan reste confronté à de graves problèmes dans des domaines tels que la situation humanitaire, la menace terroriste, les moyens de subsistance et la protection des droits et intérêts des femmes et des enfants. Nous comptons sur les autorités du pays pour amplifier l'inclusion politique et gouverner avec modération, pour mettre en place une coopération de bon voisinage, pour protéger les droits et intérêts des minorités ethniques, des femmes et des enfants, et pour engager des efforts positifs dans l'intérêt de la population.

Dans le même temps, la communauté internationale doit continuer de s'intéresser à l'Afghanistan et de le

soutenir, de fournir une aide humanitaire à sa population et d'accompagner son développement économique.

Dans ce contexte, quatre questions méritent qu'on s'y attache particulièrement.

Premièrement, les pays donateurs ont considérablement réduit leur aide humanitaire à l'Afghanistan. Selon les estimations du Programme des Nations Unies pour le développement, le produit intérieur brut du pays a reculé de 3,6% l'an dernier, principalement du fait d'une forte baisse de l'aide humanitaire reçue par le pays. D'après le rapport du Secrétaire général (S/2023/678), jusqu'à deux tiers de sa population auront besoin d'une aide humanitaire cette année, alors que, à l'heure actuelle, le plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan n'est financé qu'à hauteur de 27%. Les derniers chiffres publiés par le Programme alimentaire mondial indiquent qu'environ 41 millions d'Afghans souffrent d'insécurité alimentaire et que de plus en plus de femmes et d'enfants connaissent la faim. Tout cela montre clairement que réduire fortement l'aide humanitaire apportée à l'Afghanistan, pour des raisons politiques ou idéologiques, et conditionner l'aide humanitaire à d'autres questions ne peut que faire obstacle à la stabilité et au développement du pays. L'hiver approche. Nous appelons les donateurs traditionnels que sont les pays développés à donner la priorité à la survie des Afghans, à s'abstenir de se servir de l'aide humanitaire pour faire pression et à ne pas laisser les Afghans devenir les victimes de considérations politiques.

Deuxièmement, je voudrais aborder la question des avoirs afghans bloqués à l'étranger. En août 2021, les États-Unis ont gelé illégalement 7 milliards de dollars d'actifs de la Banque centrale afghane. Il y a un an, les États-Unis ont annoncé transférer 3,5 milliards de dollars d'avoirs bloqués à un instrument baptisé « Fund for the Afghan people » (Fonds pour le peuple afghan), domicilié dans une banque étrangère, en prétendant que ce fonds servirait à améliorer les moyens de subsistance et à stabiliser l'économie. Or deux ans ont désormais passé et pas un centime du Fonds n'a été restitué au peuple afghan. D'après le dernier rapport du Secrétaire général, le Fonds aurait accumulé 128 millions de dollars d'intérêts. Le comité d'administration du Fonds s'est réuni à trois reprises pour discuter, chose incroyable, de la manière de payer le fonctionnement du Fonds sur les intérêts. Nous avons là une forme nouvelle de pillage. C'est le comble de l'absurde.

Cet argent appartient au peuple afghan. Peu importe comment il est blanchi, il ne sera jamais un revenu légitime pour d'autres. Nous exhortons une fois de plus les

États-Unis à restituer immédiatement ces avoirs, intégralement et sans condition, et à cesser de chercher des excuses pour retarder encore le processus.

Troisièmement, je voudrais parler des mesures coercitives unilatérales. Par rapport au gel des avoirs, qui ne représente que la partie émergée de l'iceberg, les mesures coercitives unilatérales, elles, sont le véritable iceberg, gigantesque et invisible sous la surface. Sous l'effet des mesures coercitives unilatérales, le système bancaire afghan s'est effondré. Sa trésorerie est presque épuisée et le processus de relèvement économique est au point mort. On constate de graves pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux, d'appareils importés d'épuration de l'eau, de matériaux de construction, ou encore de pièces détachées. La vie quotidienne des Afghans s'en ressent lourdement. Dans le même temps, les mesures coercitives unilatérales continuent de représenter un obstacle majeur pour l'aide humanitaire. Alors même que la résolution 2615 (2021) dispose clairement que la fourniture d'une aide humanitaire à l'Afghanistan ne constitue pas une violation des sanctions adoptées par le Conseil, de nombreuses organisations humanitaires apportant une aide à l'Afghanistan craignent toujours des mesures extraterritoriales et se sentent bridées. Nous appelons une nouvelle fois le pays concerné à lever dans les meilleurs délais ses sanctions unilatérales contre l'Afghanistan.

Quatrièmement, nous devons aborder la question des interactions avec les autorités afghanes. Le Gouvernement intérimaire afghan est au pouvoir, c'est désormais un fait. La communauté internationale doit adopter une perspective de long terme et engager un dialogue pragmatique avec lui. Afin de faciliter le dialogue sur la paix et la stabilité dans le pays, le Conseil de sécurité a décidé d'accorder à certains membres des Taliban des dérogations à l'interdiction de voyager, ce qui a donné des résultats positifs. Pourtant, certains pays considèrent le dialogue et les échanges avec l'Afghanistan comme une récompense et insistent pour mettre fin à cette dérogation. Ils veulent se servir de cette démarche comme d'un outil pour pénaliser les autorités afghanes et exercer une pression sur elles, en imposant des restrictions à leur dialogue et leurs échanges avec la communauté internationale. Il est prouvé que fermer la porte au dialogue ne peut qu'exacerber les antagonismes et les divisions. Le Conseil de sécurité doit renouer dès que possible avec la pratique des dérogations et faire en sorte qu'il soit plus facile pour l'Afghanistan de dialoguer avec la communauté internationale. Dans le même temps, le régime de sanctions créé par la résolution 1988 (2011) n'est plus adapté à la situation actuelle et devrait donc être ajusté ou levé rapidement.

Depuis sa création, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a accompli un travail considérable pour maintenir la stabilité, promouvoir le développement économique et social, faciliter les contacts entre les autorités afghanes et la communauté internationale et améliorer la situation humanitaire dans le pays. La Chine salue ces efforts.

La résolution 2626 (2022) a confié un mandat étendu à la MANUA et a clairement défini ses priorités. Nous espérons que la MANUA se conformera à cette résolution et utilisera ses ressources en donnant la priorité aux efforts visant à aider à améliorer la situation humanitaire, à promouvoir le développement économique et social, à faciliter le dégel rapide des avoirs du pays à l'étranger et à faire rapport au Conseil de sécurité en temps opportun. D'autre part, la MANUA doit continuer à faciliter les relations et le dialogue entre la communauté internationale et les autorités afghanes et jouer un rôle constructif dans la reconstruction pacifique de l'Afghanistan. Une fois la sécurité assurée, le personnel de la MANUA devrait mener davantage d'activités sur le terrain. La Mission doit procéder à des ajustements en temps voulu concernant les postes vacants, faire un usage plus efficace de ses ressources, améliorer la structure de ses effectifs et recruter davantage de professionnels dans les pays de la région.

Nous constatons avec satisfaction que les voisins de l'Afghanistan et les pays de la région ont été à l'avant-garde de la coopération économique et commerciale et de l'amélioration de la connectivité avec l'Afghanistan et que les projets de connectivité et la coopération économique et commerciale progressent rapidement. Nous espérons que la communauté internationale soutiendra les efforts des pays de la région, qu'elle continuera à tirer parti de mécanismes de coordination et de coopération entre voisins de l'Afghanistan, tel le Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shangai pour la coopération, et qu'elle aidera le pays à réaliser son potentiel de développement et à maintenir la sécurité et la stabilité.

Depuis 2021, la Chine a fourni à l'Afghanistan une aide humanitaire d'urgence sous forme de denrées alimentaires, de médicaments et de vaccins d'une valeur de 400 millions de renminbi, ainsi que 1 milliard de renminbi d'aide humanitaire et au développement. À l'avenir, la Chine continuera à tenir ses engagements et à soutenir l'Afghanistan en lui fournissant une aide humanitaire et une aide au développement. La Chine entend fournir des contributions plus tangibles, dans la mesure de ses capacités, pour aider le peuple afghan à surmonter ses difficultés et à construire un avenir meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Deux ans après la prise du pouvoir par les Taliban, dans l'ensemble, la situation reste désastreuse à tous égards, les restrictions draconiennes des Taliban en matière de liberté s'aggravant, en particulier pour les Afghanes, femmes et filles. Dans ces circonstances, la communauté internationale a toujours du mal à trouver un équilibre entre la fourniture d'une aide dont des millions de personnes ont désespérément besoin et la collaboration avec les autorités de facto, sans toutefois les récompenser pour leurs politiques rétrogrades et radicales.

Malgré tous les efforts déployés, comme nous l'avons entendu, l'action humanitaire en Afghanistan ne peut tout simplement pas suivre le rythme de l'aggravation de la situation dans le pays. Les restrictions absurdes imposées par les Taliban au personnel féminin afghan des Nations Unies, qui entravent le travail de l'Organisation, sont le meilleur exemple de leur attitude destructrice et abusive à l'égard de l'aide humanitaire. Malheureusement, les Taliban ont fait un choix. Au lieu de rechercher des solutions durables à long terme, d'accroître l'aide humanitaire, d'assurer et de renforcer la stabilité économique et de reprendre l'aide au développement, ils préfèrent imposer leurs règles médiévales, rétrogrades et draconiennes, tout en sachant ce que cela signifie pour le pays, même si cela signifie que les populations n'auront rien à manger et souffriront de la faim et de la famine.

Nous restons vivement préoccupés par les informations faisant état d'exécutions extrajudiciaires, d'arrestations et de détentions arbitraires, des faits de torture et des mauvais traitements perpétrés contre d'anciens hauts responsables gouvernementaux et membres des forces nationales afghanes de défense et de sécurité. Une fois de plus, les Taliban montrent qu'ils ne sont pas disposés à honorer et à respecter les engagements pris dans le cadre de l'amnistie générale et les obligations qui leur incombent en vertu du droit international des droits de l'homme. Les accusations et les détentions incessantes visant des journalistes, des écrivains et des personnes qui critiquent le régime des Taliban ont encore réduit la liberté d'expression, étouffant les quelques voix courageuses de la vérité et de la raison qui s'élèvent encore dans le pays. Cela est tout simplement inacceptable.

Les Taliban tentent de faire croire qu'ils promeuvent la santé économique et garantissent la sécurité. Ce serait merveilleux si ce n'était pas qu'une façade. À ce jour, rien n'indique que la population profite des gains économiques.

Nous constatons que le pays vit toujours dans une situation de pauvreté, de souffrance et de dénuement extrêmes, la survie de près des deux tiers de la population dépendant de l'aide humanitaire. La présence persistante d'éléments terroristes toujours actifs demeure un sujet de préoccupation. Après avoir été un refuge pour les terroristes, l'Afghanistan est en train de devenir un terrain fertile pour la radicalisation, en particulier parmi les jeunes qui ont été trahis.

Je terminerai par une question centrale que tout le monde a évoquée : la situation inacceptable des femmes et des filles en Afghanistan. Les autorités de facto en Afghanistan continuent de violer toutes les règles et tous les principes qui constituent le fondement du système international des droits humains, comme l'ont souligné toutes les intervenantes aujourd'hui et de nombreux collègues. Les Taliban continuent de trahir le peuple afghan, qui réclame et mérite le respect, la dignité et la justice. Ils continuent à prendre des mesures rétrogrades, alors que le pays et sa population ont besoin du contraire. C'est aussi regrettable qu'intolérable.

Nous devons continuer à nous exprimer avec fermeté et vigueur, comme l'ont fait 11 membres du Conseil, signataires de la Déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité, dans une déclaration conjointe publiée en amont de la séance d'aujourd'hui. Nous ne pouvons pas tolérer des politiques de discrimination fondée sur le genre sans précédent, méprisables et inacceptables. Nous devons les appeler par leur nom : oui, il s'agit d'un apartheid sexiste. Le mot est fort, mais il est juste. Il rend compte de l'horrible réalité. Et nous sommes d'accord avec M^{me} Bennouna : nous ne pouvons pas nous contenter de répéter nos déclarations et nos condamnations ici et ailleurs ; nous devons faire plus.

Il est de notre responsabilité collective d'explorer les moyens de garantir l'application du principe de responsabilité et de faire en sorte que les auteurs de persécutions fondées sur le genre répondent de leurs actes. Nous ne devons pas laisser ces violations impunies. Nous devons utiliser tous les outils à notre disposition pour veiller à ce que les auteurs de discriminations fondées sur le genre soient lourdement sanctionnés pour les violations des conventions internationales telles que la Convention sur les droits politiques de la femme et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, auxquelles l'Afghanistan est d'ailleurs partie.

Nous ne devons pas détourner le regard sous prétexte que c'est difficile. Et nous ne devons pas nous décourager parce que les Taliban restent impassibles et

défiants. Les Taliban veulent être reconnus. Ils ne cessent de le répéter. Pour cela, il faut qu'ils changent de politiques. En attendant l'évaluation indépendante qui sera menée bientôt, nous continuerons à soutenir le peuple afghan et ses aspirations à l'égalité des droits et à un avenir prospère.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Faiq (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat important sur la situation désastreuse de l'Afghanistan, et je vous félicite pour la façon dont vous dirigez le Conseil de sécurité ce mois-ci.

Je remercie également de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Roza Otunbayeva, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Sami Bahous, et M^{me} Karima Bennouna. Ces exposés ont souligné la situation dramatique et profondément préoccupante de l'Afghanistan, qui exige une attention et une action urgentes pour surmonter la crise actuelle.

Nous nous félicitons des observations des membres du Conseil de sécurité et de la déclaration conjointe publiée avant la séance par plusieurs membres du Conseil, réaffirmant leur engagement à continuer de soutenir les droits humains fondamentaux du peuple afghan, en particulier ceux des femmes et des filles, ainsi que les efforts déployés pour instaurer une paix réelle dans un Afghanistan stable, sûr et uni. Nous tenons également à remercier tous les États Membres, les donateurs, les entités des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et tous les autres acteurs qui apportent une aide humanitaire vitale dans ce qui est peut-être la période la plus difficile de l'histoire de notre nation.

Deux ans après la prise de contrôle par les Taliban, la situation en Afghanistan ne s'est malheureusement pas améliorée. Elle n'a fait que se détériorer sur les plans humanitaire, social, politique, de la sécurité et des droits humains. Les crises économique et humanitaire se creusent, 97 % de la population vit maintenant dans la pauvreté et deux tiers des habitants du pays luttent pour simplement survivre. La faim touche 15 millions de personnes, le chômage augmente et la migration se poursuit en dépit des graves risques encourus. Sous le régime des Taliban, les conditions sociales en Afghanistan continuent de régresser nettement. Les droits et les libertés des

femmes et des communautés marginalisées sont sévèrement restreints. Les femmes et les filles se heurtent à des limitations strictes de leur mobilité, de leur accès à l'enseignement et de leur participation à la vie publique. L'expression culturelle et artistique est réprimée, étouffant le riche patrimoine culturel de l'Afghanistan. La population vit dans la peur constante des représailles pour toute violation supposée de l'interprétation littérale que les Taliban font de la loi islamique.

Les droits et les libertés que nous avons gagnés de haute lutte, en particulier pour les femmes et les filles, sont gravement menacés, sachant que des actes de violence fondée sur le genre, des mariages forcés et des atteintes sexuelles ont lieu sans que ceux qui en sont responsables soient inquiétés. Les Afghanes, femmes et filles, subissent un apartheid de genre et sont privées de leurs droits fondamentaux et de toute perspective économique, ce qui les rend vulnérables. Les fermetures d'écoles de filles et les restrictions imposées à l'emploi des femmes font barrage à l'égalité des genres, mais elles compromettent par ailleurs gravement le développement de l'Afghanistan et l'avenir de la nation.

Depuis le déclenchement de la crise, et de plus en plus depuis un an, le peuple afghan s'en remet à la communauté internationale pour former le consensus dont nous avons besoin pour surmonter les problèmes qui se posent à notre pays. La tenue de la réunion de l'ONU à Doha en mai, la nomination du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour l'Afghanistan et la manifestation de haut niveau à l'appui des femmes et des filles qui a eu lieu la semaine dernière durant le débat général de l'Assemblée générale sont des avancées bienvenues que les Afghans saluent et apprécient à leur juste valeur. Cela dit, l'attention et les mesures voulues doivent être soutenues et renforcées à mesure que nous progressons vers une solution à la crise qui a cours en Afghanistan.

Le peuple afghan accueille avec satisfaction la déclaration par laquelle 13 ministres des affaires étrangères ont condamné vigoureusement la persécution fondée sur le genre à laquelle se livrent les Taliban et appelé à une cessation immédiate des violations des droits humains. Ils ont également insisté sur l'importance d'un processus politique inclusif qui voie la participation de tous les Afghans, y compris les femmes et les minorités ethniques et religieuses. Comme nous n'avons cessé de le répéter, cet aspect reste essentiel pour parvenir à un règlement global qui aboutisse à la gouvernance légitime et inclusive dont nous avons besoin pour garantir l'unité nationale et la stabilité politique. Cela doit être une priorité pour la

communauté internationale dans ses efforts concernant l'Afghanistan. Nous nous faisons l'écho de l'appel à la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale pour aborder la question de l'apartheid de genre en Afghanistan, appel qui a été réitéré par les représentantes afghanes durant les discussions de la semaine dernière. Nous saluons également les déclarations et les engagements en faveur de la population afghane, notamment les femmes et les filles, et les appels lancés aux Taliban par plusieurs orateurs et oratrices lors du débat général pour qu'ils respectent les droits humains fondamentaux des Afghans et qu'ils fassent le choix de l'inclusivité. Ces discours témoignent d'une préoccupation accrue, dans la région et au-delà, face à la situation actuelle.

Nous devons garder à l'esprit que la force d'une nation réside dans l'autonomisation de tous ses citoyens, quel que soit leur genre. Toutefois, l'idéologie rigide des Taliban les fait refuser de tirer profit des avantages de la science et de la technologie modernes. Ils préfèrent bâtir toujours plus de madrassas et d'écoles religieuses, radicaliser délibérément les jeunes afghans et compromettre leur avenir et celui de notre nation. Depuis que les Taliban ont pris le contrôle de l'Afghanistan, 15 000 madrassas ont été créées et 100 000 enseignants ont été recrutés tout récemment pour y officier. Il est de notre devoir de libérer l'Afghanistan des chaînes de l'apartheid de genre, de la radicalisation et de l'extrémisme afin de permettre à nos femmes, nos filles et nos jeunes de contribuer à la croissance et à la prospérité de notre société.

En commettant de graves atteintes aux droits humains, en infligeant des châtiments barbares et en bâillonnant les médias et la société civile, les Taliban font leur ordinaire des crimes contre l'humanité et des violations du droit international. Les rapports de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), d'Amnesty International et du Rapporteur spécial sur la situation des droits humains en Afghanistan dressent un tableau bien sombre. Dans son rapport du 22 août, la MANUA documente plus de 800 cas d'exécutions extrajudiciaires, d'arrestations arbitraires, de détentions, de torture et de disparitions forcées à l'encontre de personnes associées d'une façon ou d'une autre à l'ancien Gouvernement afghan et à ses forces de sécurité. Dans un rapport publié le 20 septembre, elle recense plus de 1 600 violations des droits humains perpétrées par les Taliban lors d'arrestations et de détentions, y compris des faits de torture et d'autres traitements inhumains imputables au Ministère de l'intérieur et à la Direction générale du renseignement des Taliban.

L'interdiction des partis politiques consolide le pouvoir autocratique des Taliban, en éteignant la diversité politique et la prise de décision inclusive. Cet isolement alimente les troubles et sape les perspectives de paix. Malgré deux ans d'échanges avec la communauté internationale, les Taliban persistent à décliner obstinément les demandes qui leur sont faites, justifiant leurs agissements par des interprétations religieuses et culturelles dévoyées. Leurs politiques d'exclusion qui rejettent la démocratie, les droits humains et l'état de droit exacerbent la crise. En dépit des affirmations selon lesquelles le retour des anciens responsables, par l'intermédiaire de la Commission pour le retour des anciens responsables et personnalités politiques afghans et pour le dialogue, est encouragé, des informations crédibles suggèrent que les membres des anciennes forces de sécurité qui ont eu confiance en l'appel et sont revenus de pays voisins ont été tués. Même les anciens dirigeants qui ont décidé de rester sont maintenant soumis à des restrictions sévères et placés en résidence surveillée.

Les conditions de sécurité qui règnent dans l'Afghanistan contrôlé par les Taliban sont terriblement inquiétantes. Les liens des Taliban avec des groupes terroristes et le fait qu'ils en abritent une vingtaine, dont Al-Qaida et Tehrik-e Taliban Pakistan, ont transformé l'Afghanistan en plaque tournante du terrorisme, au mépris de la vie des Afghans. Leur idéologie extrémiste et leurs antécédents en matière de violence créent un climat général de peur et d'insécurité, qui érode la confiance dans les efforts de sécurité menés à l'échelle régionale et internationale. Les civils afghans subissent depuis trop longtemps le fléau du terrorisme. Les Taliban, qui sont depuis deux décennies la première source d'instabilité en Afghanistan, prenant pour cible des civils innocents et détruisant des institutions et des infrastructures publiques, se targuent maintenant d'assurer la sécurité et la stabilité dans le pays. Cela dit, leur promesse d'améliorer la collecte des recettes ne se traduit pas par des améliorations tangibles pour les Afghans ordinaires. En outre, la transparence et la responsabilité dans l'allocation des budgets font toujours défaut. De même, les affirmations des Taliban quant à de prétendus efforts de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue sonnent creux, étant donné que leurs dirigeants sont profondément impliqués dans la production et la contrebande de stupéfiants. Tandis que les Taliban connaissent des dissensions internes au sujet de la répartition du pouvoir et des ressources, la population afghane continue de souffrir sous leur régime despotique.

Malgré ces difficultés, le peuple afghan reste déterminé, avec des groupes divers qui travaillent sans relâche pour défendre leurs droits et leurs valeurs nationales. La société civile, les femmes, les jeunes et les mouvements politiques sont mobilisés pour élaborer un programme national unifié. Le 16 septembre, notre mission a tenu une réunion par Zoom avec 85 représentants de la diaspora afghane, personnalités politiques afghanes indépendantes, militants des droits humains et des droits des femmes et dirigeants de partis et d'associations progressistes et démocratiques, certains se trouvant en Afghanistan, d'autres à l'étranger. Je tiens à me faire le porte-voix de leurs messages et de leurs demandes clefs.

Premièrement, ils exhortent les partenaires internationaux et le Conseil à maintenir la pression sur les Taliban, en exigeant l'abrogation des politiques hostiles aux femmes, y compris les interdictions concernant l'enseignement et l'emploi. Ils appellent également l'ONU à reconnaître et catégoriser le sort des femmes et des filles en Afghanistan comme relevant d'un apartheid de genre.

Deuxièmement, ils soulignent qu'il importe d'apporter une aide humanitaire constante à la population afghane, et de surveiller et superviser rigoureusement son acheminement. Cela peut passer notamment par le renforcement de l'aide humanitaire ciblée et le soutien aux projets à petite échelle qui visent à préserver des moyens de subsistance et à développer l'entrepreneuriat, en particulier pour les femmes, dont le rôle demeure crucial. Cela implique de prendre sérieusement en considération l'inclusion et la diversité fondées sur le mérite dans les possibilités d'emploi du personnel recruté localement par l'ONU et d'autres organisations internationales.

Troisièmement, ils demandent qu'un soutien solide soit apporté pour garantir la participation pleine et véritable des femmes et des filles en Afghanistan, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans les domaines socioéconomique et politique, y compris dans la prise de décision.

Quatrièmement, ils demandent d'urgence l'attention prioritaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en ce qui concerne la protection et la réinstallation des réfugiés afghans qui ont fui les persécutions des Taliban vers les régions voisines, en particulier les femmes et les enfants qui risquent la détention et des traitements inhumains. Ces réfugiés, parmi lesquels des défenseurs des droits des femmes, d'anciens fonctionnaires et des membres du personnel de sécurité, sont en danger, ce qui nécessite la mise en place rapide d'une aide à la réinstallation.

Cinquièmement, ils appuient l'imposition de sanctions aux dirigeants des Taliban pour violation des droits des femmes et s'opposent à la normalisation des relations avec eux tant qu'ils ne respectent pas les droits et la volonté du peuple afghan.

Sixièmement, le dialogue avec les Taliban ne suffit pas. La communauté internationale doit jouer un rôle plus important pour aider l'Afghanistan à se doter d'un gouvernement légitime fondé sur la volonté du peuple.

Enfin septièmement, il est indispensable d'adopter une approche internationale cohérente et unie. Cela requiert un dialogue ouvert à tous et à toutes et un engagement fondé sur des principes, soutenu par la communauté internationale et facilité par l'ONU, afin d'établir une feuille de route politique vers un système de gouvernance inclusif et représentatif qui soit en adéquation avec la volonté de la population afghane.

Pour terminer, je voudrais rappeler que la situation en Afghanistan exige de la communauté internationale qu'elle déploie de toute urgence des efforts concertés. En donnant la priorité à la sécurité, aux droits humains, à la gouvernance légitime et démocratique et à la coopération régionale, il est possible d'ouvrir la voie à un Afghanistan plus stable, plus inclusif et plus prospère. Grâce à un engagement fondé sur des principes et à une structure politique légitime conforme aux aspirations de la population, nous pouvons contribuer à façonner un avenir meilleur pour le peuple afghan et empêcher le pays de redevenir un terreau fertile pour l'extrémisme et le terrorisme. Il est essentiel que la communauté internationale agisse rapidement et de manière décisive afin d'éviter de nouvelles souffrances et de jeter les bases d'une paix réelle et durable en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Albanie d'avoir organisé la présente séance. J'adresse également mes remerciements à M^{me} Otunbayeva et à M^{me} Bahous pour leurs exposés, ainsi qu'à M^{me} Bennoune pour ses points de vue.

Nous prenons par ailleurs note du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2023/678), qui souligne la persistance et l'aggravation de la crise humanitaire en Afghanistan cette année. Il révèle que deux tiers de la population, soit environ 29,2 millions de personnes, un chiffre alarmant, ont besoin d'une aide d'urgence, ce qui représente une augmentation inquiétante par

rapport aux 28,3 millions de personnes recensées plus tôt dans l'année. La gravité de la situation est accentuée par l'insuffisance du financement humanitaire, qui a exacerbé ces besoins sans précédent. Le plan de réponse humanitaire, qui requiert un total de 3,23 milliards de dollars, souffre d'un grave déficit de financement, avec seulement 27 % des fonds nécessaires garantis au 12 septembre.

Nous croyons fermement en l'importance d'une aide humanitaire impartiale et inconditionnelle. Il est en outre essentiel de lever les sanctions unilatérales afin d'appuyer et de faciliter le relèvement économique de l'Afghanistan. La communauté internationale a l'obligation morale de respecter ses engagements et promesses humanitaires en faisant preuve de solidarité et de compassion à l'égard du peuple afghan. Nous soulignons qu'une coopération collective est indispensable pour aider l'Afghanistan à reconstruire son économie et à créer des conditions propices au bien-être de ses citoyens, tout en facilitant le retour en toute sécurité des réfugiés afghans.

En tant que pays voisin fortement touché par l'afflux de millions de réfugiés afghans, nous sommes alarmés par les répercussions éventuelles de la situation actuelle sur la sécurité et la stabilité régionales. La présence persistante de groupes affiliés à Daech et à Al-Qaida, associée au fléau du trafic de drogue, constitue une menace de taille pour l'Afghanistan, ses pays voisins et l'ensemble de la communauté internationale. Tragiquement, le 13 août, nous avons assisté à un nouvel attentat terroriste dévastateur, qui a visé des civils innocents et des pèlerins qui visitaient le sanctuaire de Chah-Tcheragh, à Chiraz. Cet acte lâche a entraîné la mort de deux Iraniens innocents et en a blessé plusieurs autres. C'est le deuxième attentat de ce type revendiqué par Daech en 10 mois.

Bien que des indications préliminaires suggèrent une réduction de la culture du pavot à opium en Afghanistan à la suite d'une interdiction de facto de la culture des stupéfiants imposée par les autorités en avril 2022, nos préoccupations concernant le trafic de drogue demeurent.

Les autorités de facto n'ont malheureusement réalisé aucun progrès dans la mise en place d'une véritable inclusion ethnique et politique. Au lieu de cela, elles continuent d'imposer des restrictions de plus en plus draconiennes aux femmes et aux filles en Afghanistan, limitant fortement leur accès à l'éducation. Nous renouvelons notre appel à l'établissement d'un gouvernement inclusif, considérant qu'il s'agit d'une étape cruciale vers la sécurité et le retour dans la dignité de millions de réfugiés afghans dans leur patrie.

Nous sommes également très préoccupés par les mesures prises par les autorités de facto qui cherchent à affaiblir les liens culturels, linguistiques et historiques des Afghans avec la langue farsi. Ces mesures non seulement menacent la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan, mais aussi violent les droits fondamentaux de tous les citoyens afghans. Elles doivent être rapidement abrogées afin de protéger les droits du peuple afghan.

L'Iran reste déterminé à collaborer étroitement avec les pays voisins, les partenaires concernés et l'ONU en vue de promouvoir une paix, une sécurité et une stabilité durables en Afghanistan. L'Iran a joué un rôle déterminant dans l'acheminement de l'aide humanitaire vers l'Afghanistan en établissant un nouvel itinéraire de distribution qui passe par le port iranien de Chabahar. Par exemple, une importante cargaison de 10 000 tonnes de blé est arrivée à Hérat le 4 juillet pour être distribuée aux personnes nécessiteuses dans tout le pays. Bien que les Taliban n'aient pas respecté leurs engagements, nous devons maintenir un dialogue constructif avec les autorités de facto. Cette approche est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour le peuple afghan et la communauté internationale dans son ensemble.

L'Iran estime que la collaboration entre l'Afghanistan et les pays de la région permettra de régler les problèmes auxquels le pays est confronté. À cette fin, l'Iran appuie activement les initiatives régionales visant à favoriser le dialogue avec l'Afghanistan, telles que les réunions ministérielles avec les pays voisins et le processus de Moscou, dont le prochain cycle doit se tenir à Kazan, en Russie, le 29 septembre. Nous attendons avec intérêt les résultats de cette réunion, qui portera sur le thème central d'un gouvernement inclusif. Nous espérons que les autorités de facto honoreront leurs obligations internationales, notamment en respectant les engagements pris par l'Afghanistan dans le cadre de ses traités frontaliers avec ses voisins.

Enfin, nous réaffirmons notre soutien aux efforts déployés par l'ONU, en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui joue un rôle capital dans la recherche de la paix et de la stabilité en Afghanistan et revêt une importance primordiale dans les circonstances actuelles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Inde.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je me félicite de la tenue de la présente séance et je remercie M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du

Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, ainsi que la représentante de la société civile, de leurs observations éclairantes sur la situation en Afghanistan.

En tant que voisine immédiate de l'Afghanistan et amie de son peuple, l'Inde a un intérêt direct à favoriser le retour de la paix et de la stabilité dans le pays. Afin d'utiliser le temps qui m'est imparti le plus efficacement possible, je voudrais simplement mettre l'accent sur trois observations majeures concernant la situation dans le pays, en m'appuyant sur nos liens historiques et civilisationnels avec le peuple afghan.

Premièrement, notre approche collective a été énoncée dans la résolution 2593 (2021). À cet égard, nos priorités communes et immédiates sont notamment de fournir une aide humanitaire au peuple afghan, d'assurer la formation d'une structure gouvernementale inclusive et représentative, de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue et de protéger les droits des femmes, des enfants et des minorités.

Deuxièmement, au vu de la situation humanitaire pénible qui règne dans le pays, nous devons donner la priorité à l'aide humanitaire destinée à la population. L'Inde fournit une aide à l'Afghanistan sous la forme de céréales alimentaires, de médicaments, de vaccins, de secours d'urgence, de vêtements d'hiver et de matériel pédagogique. Nous continuons d'accorder des bourses d'études à des étudiants afghans. L'Inde s'est également jointe aux efforts humanitaires de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et nous continuerons d'apporter notre aide à la population afghane.

Troisièmement, nous collaborons avec plusieurs organismes des Nations Unies sur le terrain et nous continuerons dans cette voie pour le bien-être de la population. Dans le même temps, nous notons que, comme demandé dans la résolution 2679 (2023), le Secrétaire général présentera prochainement son évaluation intégrée et indépendante, ainsi que ses recommandations s'inscrivant dans une perspective d'avenir, en vue de relever les défis auxquels l'Afghanistan est confronté. Nous attendons avec intérêt ce rapport.

Je voudrais conclure en réaffirmant que nous sommes résolument déterminés à maintenir l'Afghanistan au cœur de nos préoccupations. À l'avenir, l'Inde continuera de faire entendre sa voix pour défendre le peuple afghan. Nous estimons que la recherche de la paix et de la stabilité en Afghanistan est un impératif urgent et commun qui exige notre dévouement collectif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la délégation albanaise, de votre présidence fructueuse du Conseil de sécurité ce mois-ci, et je vous suis reconnaissant d'avoir organisé cet important débat sur la situation en Afghanistan. Je voudrais remercier la Représentante spéciale Otunbayeva de ses précieuses observations, M^{me} Karima Bennouna de son exposé et le Secrétaire général de son rapport (S/2023/678), qui informe le Conseil de l'évolution de la situation en Afghanistan. Nous avons également écouté un citoyen afghan, qui ne représente ici personne d'autre que lui-même.

Comme l'a déclaré le Premier Ministre du Pakistan dans son allocution devant l'Assemblée générale (voir A/78/PV.10), la paix en Afghanistan est un impératif stratégique pour le Pakistan. Deux ans après la transition du pouvoir à Kaboul, le Pakistan juge encourageantes certaines évolutions positives observées en Afghanistan, tout en demeurant préoccupé par d'autres questions. Sur le plan positif, le Gouvernement intérimaire afghan reste stable et son autorité ne fait l'objet d'aucune menace intérieure majeure. La situation en matière d'ordre public s'est considérablement améliorée en Afghanistan. Le Gouvernement intérimaire a pris des mesures contre Daech. La corruption est en net recul. Le Gouvernement intérimaire a également été en mesure d'organiser et de gérer l'économie, en particulier les échanges commerciaux et la collecte des recettes, et ce, malgré des contraintes extérieures et intérieures. Les échanges entre l'Afghanistan et ses voisins sont en hausse, de même que le commerce de transit à travers l'Afghanistan. Cependant, de graves problèmes subsistent.

Premièrement, la situation humanitaire reste désastreuse, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport. Plus des deux tiers de la population afghane sont indigents et ont besoin d'une aide humanitaire immédiate. Nous espérons que l'appel humanitaire lancé par le Secrétaire général, d'un montant de 4,2 milliards de dollars, sera entièrement financé.

Deuxièmement, les restrictions imposées aux femmes et aux filles sont toujours en vigueur, bien qu'une certaine marge de manœuvre ait été créée au moyen d'approches pragmatiques. Le Pakistan continuera, dans le cadre de consultations, de tout mettre en œuvre pour trouver une solution durable à cette question importante.

Troisièmement, l'économie afghane demeure en difficulté, en grande partie parce que son système bancaire n'est pas opérationnel. La contrebande massive de dollars depuis le Pakistan vers l'Afghanistan a eu des effets dévastateurs sur l'économie et la devise pakistanaise. Grâce à nos récentes mesures de répression du trafic de devises, la roupie pakistanaise s'est stabilisée et renforcée sur le marché. Le système bancaire afghan doit être relancé. À cette fin, les avoirs nationaux de l'Afghanistan détenus à l'étranger doivent être débloqués et restitués, et le soutien financier aux projets de développement doit être rétabli. Nous attendons également avec impatience la mise en œuvre rapide des projets de connectivité régionale prêts à être lancés entre le Pakistan, l'Afghanistan et l'Asie centrale, ainsi qu'entre le Pakistan, la Chine et l'Afghanistan.

Quatrièmement, la culture de l'opium a été réduite de 80 %, mais il sera indispensable de fournir des cultures de substitution et des subventions pour permettre aux agriculteurs de conserver leurs moyens de subsistance. Il faut aussi mettre fin à la prévalence grandissante de la méthamphétamine, plus rentable.

La principale menace pour la sécurité reste la présence de groupes terroristes agissant aussi bien à l'intérieur de l'Afghanistan que depuis le pays. Le Gouvernement intérimaire a obtenu quelques succès dans son combat contre Daech. Le Pakistan continuera d'offrir son appui et sa coopération pour neutraliser ce groupe terroriste. La menace immédiate et majeure qui pèse sur le Pakistan émane du Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP), un mouvement responsable d'une série d'attaques terroristes transfrontalières visant nos postes militaires et des cibles civiles à l'intérieur du Pakistan. Rien qu'au cours de l'année écoulée, des centaines de nos braves soldats et de nos civils ont perdu la vie dans ces attaques. Les attaques aux frontières sont devenues plus meurtrières depuis que les terroristes du TTP ont acquis et utilisent du matériel militaire de pointe qui semble provenir de stocks abandonnés par les forces étrangères. De plus, la majorité des kamikazes impliqués dans des attentats revendiqués par le TTP au Pakistan se sont révélés être des Afghans.

L'Envoyé spécial du Pakistan a tenu de nouveaux pourparlers à Kaboul à la suite de l'attentat perpétré récemment à Chitral. Nous avons reçu l'assurance que des mesures avaient été prises contre les éléments du TTP impliqués et que des mesures supplémentaires seraient prises pour prévenir les actes de terrorisme du TTP contre le Pakistan. Nous accueillerons favorablement ces mesures lorsqu'elles seront mises en œuvre de manière

crédible. Tant que le TTP et d'autres groupes terroristes ne seront pas maîtrisés et neutralisés, ils continueront de représenter une menace permanente pour les voisins de l'Afghanistan, voire pour la communauté internationale. Si le TTP n'est pas activement freiné, il pourrait devenir l'organisation faïtière des différents groupes et factions terroristes en Afghanistan, une fois Daech éliminé. Cette inquiétude est amplifiée par le soutien et le parrainage dont bénéficie le TTP de la part de certains fauteurs de troubles bien connus dans notre région.

Le Pakistan accueille plus de 4 millions d'Afghans. Près de 1,4 million de réfugiés afghans y sont enregistrés, alors que plus de 2,2 millions sont sans papiers. Ces deux dernières années, 600 000 Afghans de plus sont arrivés au Pakistan. À la suite des attaques terroristes, le Pakistan a l'obligation de s'assurer qu'aucun des Afghans en situation irrégulière n'appartient à un groupe terroriste. La communauté internationale et le Gouvernement intérimaire afghan doivent coopérer avec le Pakistan pour veiller au rapatriement de tous les Afghans en situation irrégulière et, à terme, de tous les réfugiés afghans, chez eux en Afghanistan.

Malgré les difficultés, le Pakistan reste convaincu que le dialogue et la coopération constituent les seuls moyens viables de promouvoir un Afghanistan pacifique et prospère. Nous nous félicitons que le Gouvernement intérimaire afghan entretienne des contacts avec tous les voisins de l'Afghanistan et tous ceux qui ont des intérêts légitimes dans ce pays. Le Pakistan attend avec intérêt l'évaluation indépendante sur l'Afghanistan qui sera présentée par l'Ambassadeur Sinirlioglu. Nous espérons que cette évaluation donnera au Conseil de sécurité et à la communauté internationale une perspective globale, à long terme et réaliste de la situation en Afghanistan. Cela permettrait au Conseil de sécurité d'adopter une feuille de route précise pour la normalisation sur le territoire et à l'égard de l'Afghanistan. Celle-ci devra répondre aux préoccupations de la communauté internationale concernant le respect des droits humains, en particulier les droits des femmes et des filles, une gouvernance inclusive et la fin du terrorisme. Dans le même temps, la communauté

internationale doit répondre aux priorités du Gouvernement intérimaire afghan et à celles du peuple afghan, qui comprennent un soutien financier adéquat, la fin des restrictions de déplacement, la levée des sanctions, la reconnaissance politique et la représentation à l'ONU. Le Pakistan œuvrera au sein de toutes les instances compétentes pour promouvoir et mettre en œuvre cette voie vers la paix et la prospérité pour l'Afghanistan et l'ensemble de notre région.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de l'Afghanistan a demandé la parole pour faire une autre déclaration. J'espère qu'elle sera brève et concise. Je lui donne la parole.

M. Faiq (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais juste répondre aux remarques faites par le citoyen et représentant du Pakistan en disant que je représente l'Afghanistan au Conseil et que j'exprime l'angoisse et la détresse du peuple afghan, qui souffre de l'ingérence de pays qui pratiquent aujourd'hui deux poids, deux mesures. D'une part, ils se présentent comme des victimes du terrorisme et, d'autre part, ils défendent, légitimement et soutiennent un groupe terroriste en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant du Pakistan a demandé la parole pour faire une autre déclaration. J'espère que, là encore, elle sera brève et concise. Je lui donne la parole.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je ne m'abaisserai pas à répondre à la déclaration que vient de faire ce monsieur, qui prétend représenter l'Afghanistan. Je pense que ses pouvoirs sont discutables : il n'a pas de gouvernement, il n'a pas de représentant, il n'a pas de lettres de créance, et je pense que c'est une aberration que le Conseil de sécurité soit obligé de l'inviter à s'adresser au Conseil pour alimenter le type de haine et de désinformation qu'il présente au Conseil. C'est pourquoi j'estime que l'Assemblée générale devrait se pencher sur cette situation, qui constitue une énorme anomalie politique et qui doit être corrigée.

La séance est levée à 12 h 35.